

PROGRAMME UGA BRIFFAUT

TOME 1 – PROGRAMME ARCHITECTURAL ET FONCTIONNEL

6 février 2026



INFORMATIONS RELATIVES AU DOCUMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Auteur(s) Blanchard / Cellier
Version V2

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Version	Date	Modifications
V1	30/01/2026	
V2	06/02/2026	Intégrations des premières remarques UGA suite à présentation

DESTINATAIRES

Nom	Entité
DAMIEUX-VERDEAU Nicolas	UGA – DGD PAT – Chargé de programmation et des projets immobiliers

Table des matières

1 - PREAMBULE	5
1.1 - Objet du document	5
1.2 - Lexique.....	5
2 - CONTEXTE ET PERIMETRE DE L'OPERATION	6
2.1 - Contexte	6
2.1.1 - L'Université Grenoble Alpes	6
2.1.2 - Le Campus universitaire Valence Drôme-Ardèche.....	6
2.1.1 - Le site Briffaut.....	7
2.2 - Présentation de l'opération.....	8
2.2.1 - Origine du projet	8
2.2.2 - Bâtiments impactés.....	8
2.2.3 - Budget	8
2.2.4 - Calendrier et phasage	9
3 - DONNEES ET CONTRAINTES DU SITE	10
3.1 - Diagnostic de site	10
3.1.1 - Accessibilité.....	10
3.1.2 - Données cadastrales.....	11
3.1.3 - Contraintes réglementaires	12
3.1.4 - Servitudes d'utilité publique	14
3.1.5 - Prévention des risques naturels et technologiques	15
3.2 - Contexte environnemental	17
3.2.1 - Réseaux.....	17
3.2.2 - Nuisances sonores	17
3.2.3 - Qualité de l'air	17
4 - IMPLANTATION DU PROJET	19
4.1 - Implantation de Briffaut Commun et contraintes associées.....	19
4.2 - Projet d'extension du CROUS.....	20
4.3 - Etude paysagère et urbaine	21
4.4 - Projet de réseau de chaleur	21
5 - LES BATIMENTS ACTUELS BRIFFAUT A ET B.....	22
5.1 - Accès et flux actuels	22

5.1.1 - Accès	22
5.1.2 - Flux.....	22
5.2 - Briffaut A : Historique des travaux.....	23
5.3 - Briffaut A : plans des niveaux existants	24
5.4 - Briffaut A : analyse fonctionnelle et technique.....	25
5.5 - Briffaut A : Périmètre d'intervention	25
5.6 - Briffaut B: plans des niveaux existants	27
5.7 - Briffaut B : analyse fonctionnelle et technique	28
5.8 - Briffaut B : Périmètre d'intervention.....	28
6 - ORGANISATION FONCTIONNELLE GENERALE.....	29
6.1 - Présentation des entités impactées par le projet.....	29
6.1.1 - DSDA et MASTER IN.....	29
6.1.2 - DGD PAT	29
6.1.3 - DGD SI.....	29
6.2 - Schéma fonctionnel général.....	30
6.3 - Accès et flux piétons projetés	32
6.4 - Synthèse des tableaux de surfaces	33
7 - ORGANISATION FONCTIONNELLE DETAILLEE.....	34
7.1 - Briffaut A et B	34
7.1.1 - Synthèse des travaux prévus et scénario programmatique.....	34
7.1.2 - Espaces pédagogiques	36
7.1.3 - Espaces administratifs.....	37
7.1.4 - Espaces supports.....	39
7.2 - Briffaut B	40
7.3 - Briffaut Commun	40
7.3.1 - Accueil	41
7.3.2 - Espaces étudiants	42
7.3.3 - Espaces pédagogiques	49
7.3.4 - Espaces administratifs.....	51
7.3.5 - Espaces supports.....	53
7.3.1 - Espaces extérieurs	54

1 - PREAMBULE

1.1 - Objet du document

Le programme est un élément constitutif du cahier des charges de l'opération.

Ce document est issu d'une série de visites et de réunions de travail avec les différents responsables et utilisateurs des futurs locaux.

La précédente étape de l'étude a permis de définir le cadre du besoin fonctionnel, technique et surfacique de l'opération puis de fixer un périmètre cohérent entre enveloppe financière et la fonctionnalité.

Élément essentiel du marché de maîtrise d'œuvre, il sert de support aux concepteurs et formalise l'ensemble des exigences, contraintes et besoins nécessaires à l'élaboration d'un projet architectural, technique et environnemental.

Composition du cahier des charges :

- Tome 1 : Programme architectural et fonctionnel
- Tome 2 : Programme technique
- Tome 3 : Fiches par local

Tous les documents graphiques et écrits remis au groupement, pour études de conception et exécution des ouvrages, doivent être considérés comme une proposition qu'il devra examiner avant la remise de son offre. Il devra donc signaler les dispositions qui ne lui paraîtraient pas en rapport avec la faisabilité de ses prestations.

Le présent document constitue le **Tome 1 : programme architectural et fonctionnel**. Il a pour objet de dresser un état des lieux complet du bâtiment sur les sujets suivants :

- Analyse du bâtiment dans son environnement
- Le contexte de l'opération,
- Le site et ses contraintes,
- Le descriptif des secteurs fonctionnels, ainsi que les caractéristiques des espaces à aménager.

1.2 - Lexique

Afin de faciliter la compréhension des schémas fonctionnels et tableaux de surfaces, une terminologie a été définie, ces termes sont explicités ci-après :

Liaisons :

Contiguïté : Accolement de deux entités (service ou local).

Proximité : Accès immédiat d'une entité à l'autre dans une même zone géographique - Possibilité d'une proximité verticale si les entités sont situées l'une au-dessus de l'autre et accessible de manière directe par un appareil élévateur.

Accessibilité : Accès aisé d'une entité à l'autre.

2 - CONTEXTE ET PERIMETRE DE L'OPERATION

2.1 - Contexte

2.1.1 - L'Université Grenoble Alpes

Ancrée dans son territoire, pluridisciplinaire et ouverte à l'international, l'Université Grenoble Alpes (UGA) regroupe l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur public de Grenoble et Valence. Née de la fusion le 1er janvier 2016 des universités Joseph Fourier, Pierre-Mendès-France et Stendhal, elle deviendra un grand établissement au 1er janvier 2024, réunissant 59 500 étudiants et 7 800 personnels. L'UGA intègre également trois établissements composantes : Grenoble INP, Institut d'ingénierie et de management - UGA, Sciences Po Grenoble - UGA et l'École nationale d'architecture de Grenoble - UGA.

L'UGA offre une large gamme de formations en sciences, technologies, sciences humaines et sociales, arts, lettres, langues, droit, économie et gestion. Elle est reconnue pour son excellence en recherche avec 80 laboratoires et centres de recherche, et une organisation en six pôles interdisciplinaires à la pointe de l'innovation. L'offre de formation, structurée en quatre grands domaines, couvre l'ensemble des champs disciplinaires, permettant aux étudiants de bénéficier de formations transversales et de passerelles entre les diplômes.

L'UGA propose également une vie étudiante dynamique avec plus de 200 associations, des installations sportives variées, des événements culturels, et accueille plus de 6 000 étudiants étrangers et chercheurs internationaux chaque année, favorisant ainsi les échanges et collaborations globales. Située au pied des Alpes et entourée par les massifs de Belledonne, Chartreuse et Vercors, Grenoble offre un environnement exceptionnel et est réputée pour la qualité de sa vie étudiante. L'université bénéficie de services et d'installations modernes, dont les équipements de GreEn-ER, un pôle d'innovation mondial sur l'énergie et les ressources renouvelables.

Le patrimoine immobilier de l'UGA est particulièrement important, constitué de plus de 500 000 m² de locaux. Laboratoires de recherche, locaux d'enseignement, bureaux, infrastructures sportives représentent plus de 200 bâtiments répartis sur une douzaine de sites et six départements. En constante évolution, ce parc immobilier s'adapte en permanence aux besoins pédagogiques, de recherche, d'amélioration des conditions de travail, d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et de maintien en conformité réglementaire. Ces travaux se réalisent suivant un calendrier pluriannuel de financement de l'état, dans le cadre des Contrats de Plan Etat Région (CPER) et de multiples appels à projet nationaux ou locaux. En complément, certains projets de réhabilitation sont réalisés sur fonds propres de l'établissement.

L'UGA est engagée dans une dynamique de site avec ses partenaires, grandes écoles et organismes de recherche du sillon alpin, dans l'objectif de faire rayonner au niveau international l'expertise grenobloise en termes de formation et de recherche. Cette dynamique est soutenue par des projets collaboratifs et des initiatives stratégiques, telles que les laboratoires d'excellence (LabEx), les équipements d'excellence (EquipEx), et les initiatives d'excellence en formations innovantes (IDeFI).

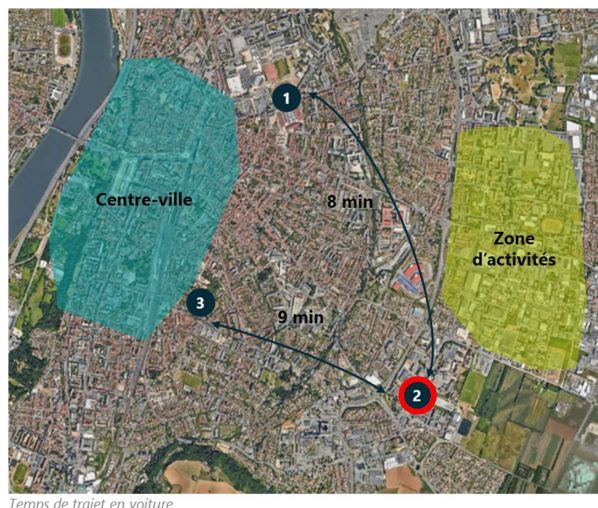
2.1.2 - Le Campus universitaire Valence Drôme-Ardèche

Le Campus UGA Valence Drôme-Ardèche est le principal site universitaire du territoire Drôme-Ardèche et représente un pôle d'enseignement supérieur dynamique. Il accueille environ 5 300 étudiants dans un cadre de vie privilégié, répartis sur plusieurs sites et propose plus de 50 formations allant du BUT au doctorat, couvrant de nombreux domaines : droit, économie, gestion, arts, langues, sciences, ingénierie, STAPS ou encore santé. Le campus est reconnu pour sa taille humaine, ses formations de qualité, son ancrage territorial fort et son ouverture à l'international. Il contribue activement à la vie étudiante de Valence.

Les différents sites d'implantation sont :

- La Tour-Maubourg (1) ≈ 1500 étudiants
- Briffaut (2) ≈ 3000 étudiants

- INSPE (3) ≈ 400 étudiants



1 Site Latour-Maubourg



2 Site Briffaut



3 Site INSPE



Photographies - UGA

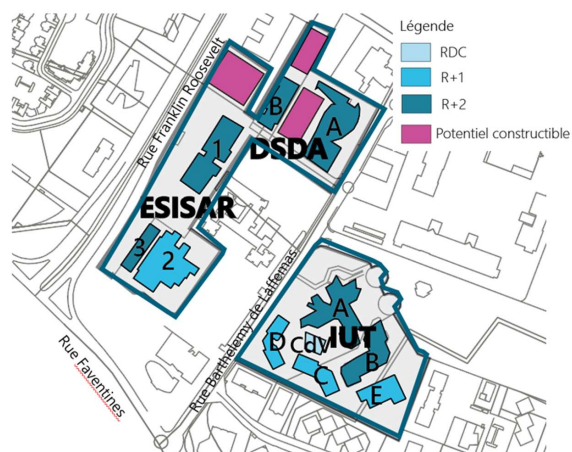
2.1.1 - Le site Briffaut

Le site de Briffaut, objet du présent programme, est implanté en périphérie, à l'Est de la ville de Valence.

Le site est situé au 38 Rue Barthélémy de Laffemas, 26000 Valence

Le campus de Briffaut accueille **3 composantes** :

- Le DSDA – Département de Sciences Drôme Ardèche : formations scientifiques et sportives. Environ 1000 étudiants
- L'ESISAR-INP : école d'ingénieurs et laboratoire de recherche – environ 600 étudiants
- L'IUT-IAE : formations de sciences sociales / commerce – environ 1200 étudiants



2.2 - Présentation de l'opération

2.2.1 - Origine du projet

La présente opération s'inscrit dans les orientations spécifiées par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) XV (2023-2027).

En 2015 l'UGA a concentré son offre de formation pour ses 4500 étudiants sur trois Campus à Valence en fermant le site de Rabelais. Cette rationalisation a conduit à supprimer 5 000m² au DSDA lors de son transfert sur le site de Briffaut, compensées à seulement 40% par l'extension du bâtiment A du site Briffaut. Par ailleurs, la prévision du doublement des effectifs du master ingénierie nucléaire (IN) à l'horizon 2029 et le développement des formations du DSDA requièrent des espaces pédagogiques adaptés.

Le projet de CPER XV prévoit la réhabilitation ponctuelle des bâtiments existants (densification) et la construction d'un bâtiment mutualisé dénommé Briffaut Commun.

Les objectifs du projet sont de :

- Compenser une partie des espaces de formation perdus en dehors du Campus Briffaut (fermeture du site Rabelais) et offrir les espaces pédagogiques qui font défaut
- Absorber en partie la croissance prévue des effectifs des composantes (IUT, ESISAR, DSDA)
- Regrouper une partie des services de l'UGA (patrimoine, logistique, SI) pour une plus grande efficacité et des meilleures conditions de travail.
- Assurer des permanences des services mutualisés auprès des étudiants.
- Proposer des espaces de vie étudiante pour l'ensemble du Campus Briffaut
- Poursuivre la rationalisation et l'optimisation de l'occupation des bâtiments existants, notamment à travers le respect de la Doctrine de la Direction Immobilière de l'Etat (DIE) formalisée dans la circulaire de la Première ministre du 8 février 2023, qui vise à renforcer la sobriété immobilière et l'optimisation des surfaces.

Elle fixe des objectifs normatifs pour les immeubles tertiaires de l'État, dont deux ratios majeurs:

- 16 m² de surface utile brute (SUB) par résident, comme norme cible d'occupation ;
 - -25 % de réduction des surfaces utiles brutes d'ici 2030-2035, afin de rationaliser le parc immobilier et réduire les coûts et l'empreinte environnementale.
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments impactés par les travaux de densification

2.2.2 - Bâtiments impactés

Les études préalables de préprogrammation et de faisabilité ont conduit à resserrer les réflexions sur les bâtiments suivants :

- Briffaut A
- Briffaut B
- La construction d'un nouveau bâtiment : Briffaut C

2.2.3 - Budget

Le budget de l'opération s'élève à **12.8 millions d'euros TDC** financé dans le cadre du **CPER 15**.

Il est impératif de respecter cette enveloppe sans dépassement, en assurant une **maîtrise rigoureuse des coûts** tout au long du projet, afin de garantir une gestion financière optimisée et conforme aux engagements pris.

2.2.4 - Calendrier et phasage

L'objectif est une livraison de l'ensemble de l'opération pour la **rentrée 2029**.

Les points d'attention sont les suivants :

- Coordination/ interfaces vis-à-vis des opérations connexes à prévoir : raccordement RCU / aménagements urbains du campus/ quais bus/ façade Est de Briffaut A / extension du CROUS
- Travaux possibles sur les amphis et salles de TD/TP à prévoir principalement pendant l'été
- Maintenir une offre de stationnement pendant le chantier sur un site où la pression est déjà forte
- Travailler sur l'implantation de la base vie

3 - DONNEES ET CONTRAINTES DU SITE

3.1 - Diagnostic de site

3.1.1 - Accessibilité

Le Campus de Briffaut est accessible depuis le centre-ville de Valence en transports en commun :

- 11 lignes de bus sont accessibles à proximité du Campus.

Il y a des bus environ toutes les 5 minutes permettant de rejoindre le centre-ville de Valence pendant la journée. Cependant, le dernier bus est à 20h30 ne permettant pas de desservir le site la nuit.

Il bénéficie notamment d'une accessibilité aisée en voiture. Le site se situe à proximité du périphérique de Valence (N7) et de grands axes permettant de le relier avec le centre-ville de Valence. Ainsi, la place des véhicules est importante sur ce site. On dénombre 1 366 places publiques et privées à l'échelle du site de Briffaut (source OAP).

Il est également desservi depuis le centre-ville par un itinéraire cycliste – 10 à 15 minutes pour rejoindre le Campus de la Tour-Maubourg.



3.1.2 - Données cadastrales

Le campus est implanté sur les parcelles suivantes :

- 000 BN 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 252, 262, 267 d'une surface de 30 106 m²
- 000 BO 62, 65, 67, 91 d'une surface de 21 908 m²

Soit une surface totale de 52 014 m²

Le campus est situé sur des parcelles qui appartiennent à l'Etat, au ministère de l'Enseignement supérieur et à l'Université (Joseph Fourier)

Le site du projet est mitoyen au Nord Est avec du foncier CROUS (Restaurant Universitaire) et au Nord-Ouest avec du foncier CCI (bâtiment Technosite)



Plan cadastral

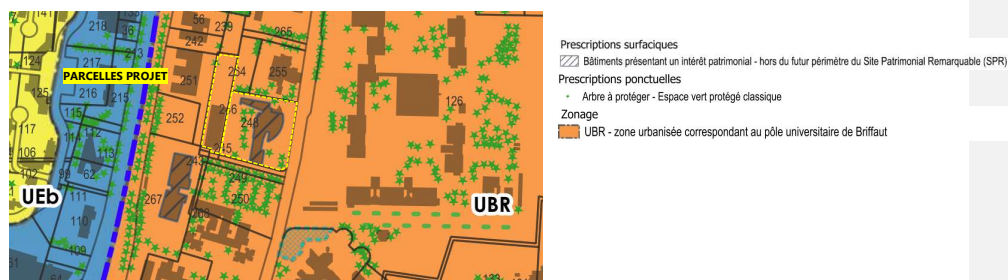
3.1.3 - Contraintes réglementaires

3.1.3.1 - Document d'urbanisme applicable de référence

Le document applicable est le PLU issu de la modification n°1, approuvé le 6 janvier 2025 par le conseil de la Ville de Valence

3.1.3.2 - Plan de zonage

Le site est situé en **zone UBR : Zone urbanisée correspondant au pôle universitaire Briffaut**, du Plan Local d'Urbanisme (PLU), selon la cartographie de zonage.



Extrait PLU – Ville de Valence

Cette zone regroupe les zones universitaires ou de formation en lien direct avec une zone d'activités économiques, notamment celle de Briffaut.

Sont autorisés, les nouvelles constructions et changements de destination sans conditions :

- à destination d'équipements d'intérêt collectif et services publics
- à destination d'hébergement

3.1.3.3 - Règlement de la zone UBR

Le TITULAIRE devra prendre compte les éléments réglementaires en vigueur en date au moment du dépôt de PC directement sur [Le plan local d'urbanisme – Ville de Valence](#)

3.1.3.4 - OAP N°10 – Pôle universitaire Briffaut

Le site est concerné par l'OAP N°10 – Pôle universitaire Briffaut, à travers les 4 enjeux identifiés suivants :

- Apporter une visibilité au pôle universitaire / créer un sentiment d'appartenance
- Adopter une politique de mobilité vertueuse
- Animer le campus
- Promouvoir un aménagement durable (sobriété foncière, gestion raisonnée de l'eau)

Ces 4 enjeux se traduisent par les principes d'aménagements suivants :

Adopter une politique de mobilité vertueuse :

- Redonner une place prioritaire aux piétons et aux cycles :
 - Créer une centralité dédiée aux piétons sur l'Esplanade
 - Aménager une promenade sur l'allée Auguste Jamet : liaison apaisée entre le bvd F.Roosevelt et le parc sportif

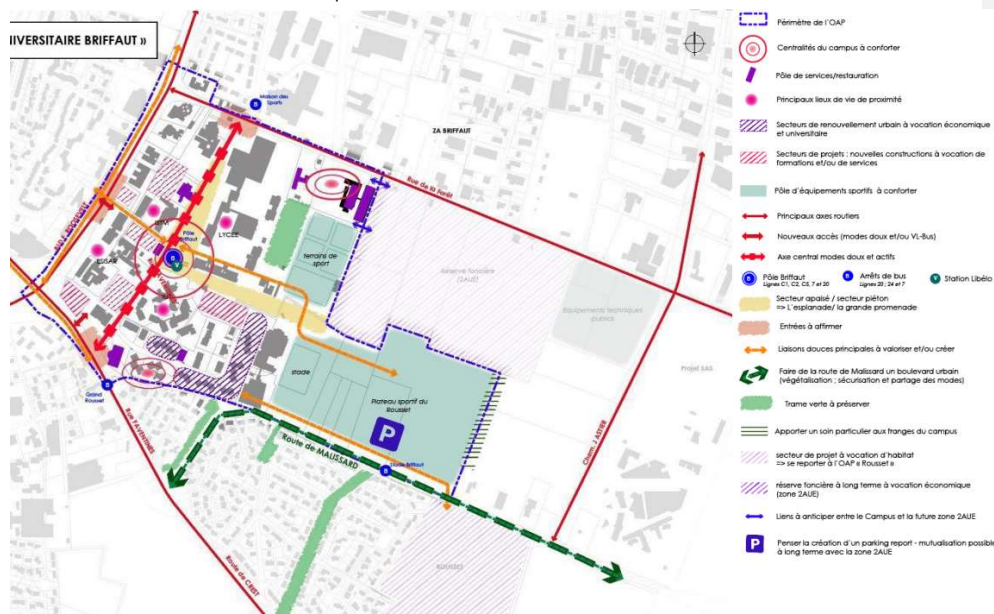
- Créer un réseau de cheminements internes au campus
- Reporter la circulation motorisée en dehors de la centralité
- Repenser la place du stationnement
 - Requalifier certains parkings par un traitement paysager qualitatif et intégrant la gestion des eaux pluviales par infiltration superficielle
 - Densifier certains parkings
 - Penser la création d'un parking de report

Aménager un espace de vie sociale centrale au Campus :

- Créer une centralité via l'accueil de services dédiés à la vie étudiante.
- Faire du parc sportif une composante de l'animation du Campus.

Renforcer l'accueil des fonctions liées au Campus :

- Renforcer l'offre de formation et de logements étudiants
- Maintenir une offre économique sur site



Extrait Pièce n° 5 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) – Ville de Valence

3.1.3.5 - Patrimoine

Le secteur fait partie des sections regroupés « Alpes Maubourg et Grand Charran », qui sont le fruit des différentes époques de l'expansion urbaine du centre-ville. Aux faubourgs denses du début des XIXe et XXe siècles ont succédé des aménagements non moins denses mais plus aérés, donnant place au paysage et à l'environnement. Les caractéristiques patrimoniales à protéger se concentrent sur la partie Ouest, l'objectif est de valoriser le travail architectural visible sur les façades mais également les écrans des villas, précurseurs des îlots de fraîcheur urbains. Plusieurs équipements structurants viennent également mailler les quartiers, leur importance s'illustre aussi dans leur qualité patrimoniale à préserver.

A ce titre, le bâtiment Briffaut A présente un intérêt patrimonial pour :

- Forme et organisation des ouvertures (géométrie des ouvertures, forme des fenêtres, porte entrée monumentale, vitrine en RDC, etc.)
- Détails architecturaux caractéristiques en façades, chaînage, encadrement des fenêtres, liseré soulignant la fenêtre, etc.

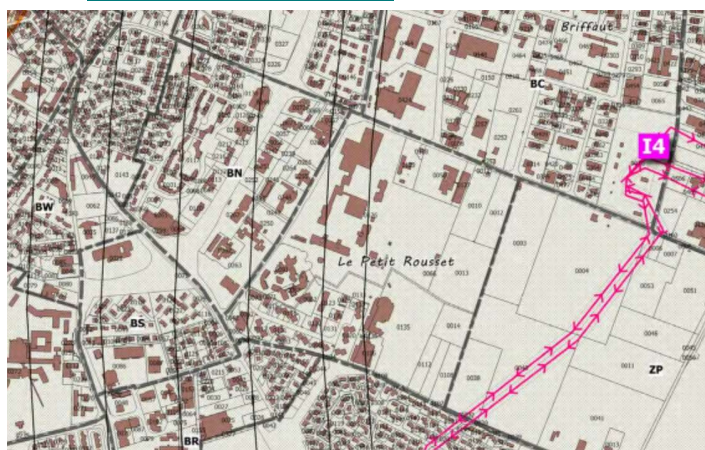
3.1.4 - Servitudes d'utilité publique

Le site est concerné par les servitudes d'utilité publique suivantes :

- ▶ Classement sonore des voies : le terrain est concerné par un secteur affecté par le boulevard, tissu ouvert, catégorie 3
- ▶ Servitudes aéronautiques de dégagement



DDT26 - Carto2 - Classement sonore des voies



Extrait du plan des servitudes d'utilité publique de la Ville de Valence – PL

T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civils et militaires).

3.1.5 - Prévention des risques naturels et technologiques

Les Plans de Prévention des Risques (PPR) comportent les risques naturels et technologiques définis sur le site officiel www.georisques.gouv.fr pouvant impacter la parcelle.

LEGENDE 1 – RISQUES NATURELS RECENSES

RISQUE	DESCRIPTION
 Inondations	Valence est concernée par le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Inondation nommé PPRI Rhône et affluents, approuvé en 2016. Le site du projet n'est pas concerné par le PPRI.
 Remontée de nappe	Le niveau d'exposition aux remontées de nappes est du site est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe avec une indication de fiabilité associée à la zone : MOYENNE
 Séisme	Le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 relatif à la prévention du risque sismique nomme et hiérarchise les zones de sismicité du territoire en cinq niveaux. Le tènement du projet est situé en zone de sismicité faible niveau 3 sur 5 (MODEREE).
 Retrait gonflement des argiles	Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque. Le tènement du projet présente un risque de gonflement des argiles de 1/3 (FAIBLE).
 Radon	Le radon est un gaz radioactif naturel et présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments. Le tènement du projet présente un potentiel radon de 1/3 (FAIBLE).

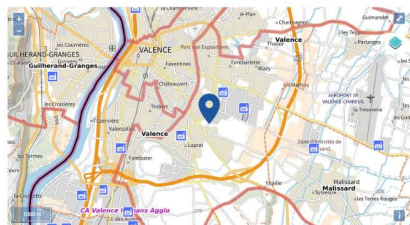
LEGENDE 2 – RISQUES TECHNOLOGIQUES RECENSES

RISQUE

DESCRIPTION



Installations Industrielles classées (ICPE)



Légende :

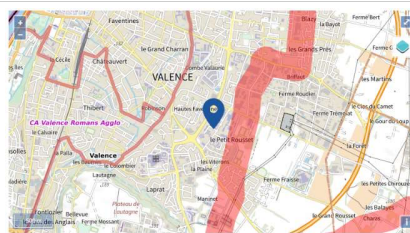


Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) :

- 1 entreprise SEVESO seuil haut sur la commune
- 10 installations classées non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Canalisations de transport de matières dangereuses



Légende :



Une canalisation de matières dangereuses (hydrocarbures) est située dans un rayon de 200 m autour du site.



Pollution des sols

2 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500 m.



Rupture de barrage

Les ruptures de barrages sont des accidents extrêmement rares.

Valence est concernée par l'onde de submersion qui résulterait de la rupture des barrages (Isère) de Roselend, Tignes, Monteynard, Sautet et Grand'Maison et barrage (Rhône) de Vouglans.

Les grands barrages font tous l'objet d'un Plan particulier d'intervention (PPI), établi par les services de l'Etat.

3.2 - Contexte environnemental

3.2.1 - Réseaux

Le campus est à proximité du réseau de chaleur de Valence, géré par EVVA (Coriance, mix énergétique : 58,7% biomasse, 37,7% Gaz, 3,6% pompe à chaleur) mais n'est pas aujourd'hui raccordé à celui-ci.

Un projet d'extension du réseau est prévu pour raccorder les différents bâtiments du Campus (cf. étude Coriance jointe en annexe)

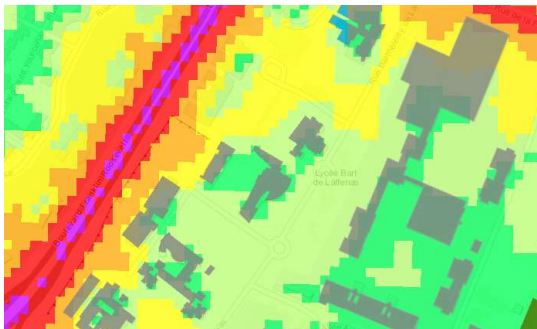


[Réseau de Valence - France Chaleur Urbaine](#)

3.2.2 - Nuisances sonores

La carte de l'Indice Air de l'Observatoire Régional des Nuisances Environnementales indique un niveau de nuisances sonores au niveau moyennement altérée, à proximité du boulevard Franklin Roosevelt.

Les bâtiments agissent comme masque et préservent le cœur de site des nuisances sonores. La conception devra porter une attention particulière aux façades exposées du projet.



Légende		Nuisances sonores
	Zone préservée ou absence de données	
	Zone peu altérée	
	Zone moyennement altérée	
	Zone altérée	
	Zone dégradée	
	Zone très dégradée	
	Zone hautement dégradée	

[Nuisances sonores](#)

3.2.3 - Qualité de l'air

La carte de l'Indice Air de l'Observatoire Régional des Nuisances Environnementales indique une qualité de l'air au niveau Altérée, à proximité du boulevard Franklin Roosevelt.



Qualité de l'air

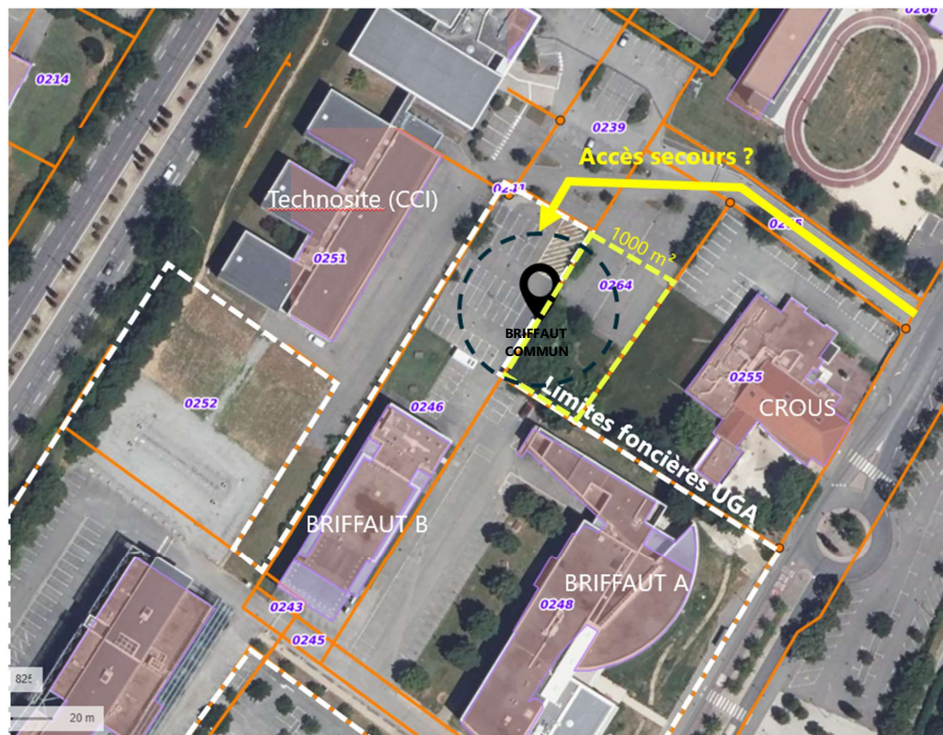
Légende	Qualité de l'air	NO ₂ (µg/m ³)	PM ₁₀ (µg/m ³)	PM _{2.5} (µg/m ³)	Indicateur Air
	Préservée ou absence de données	≤ 10	≤ 15	≤ 5	1
	Très peu altérée	]10-16]	]15-16]	]5-8]	2
	Peu altérée	]16-20]	]16-20]	]8-10]	3
	Altérée	]20-24]	]20-24]	]10-12]	4
	Dégradée	]24-32]	]24-32]	]12-20]	5
	Très dégradée	]32-40]	]32-40]	]20-25]	6
	Hautement dégradée	> 40	> 40	> 25	7

4 - IMPLANTATION DU PROJET

4.1 - Implantation de Briffaut Commun et contraintes associées

Les bâtiments réhabilités concernés par le projet sont les bâtiments Briffaut A et Briffaut B.

L'implantation retenue pour le **nouveau bâtiment Briffaut Commun** est l'actuel parking situé au Nord de Briffaut B.



Les contraintes et données associées à cette implantation sont les suivantes :

- Une emprise de 1000 m² supplémentaire (parcelle 0264) est également en cours de négociation avec la CCI. (cf. lettre d'intention de vente en pièce annexe) dont 300 m² seront restitués au CROUS (zone à définir suivant projet architectural et en collaboration avec le CROUS) --> **il est demandé aux concepteurs de considérer cette parcelle comme acquise et comme faisant partie du périmètre d'implantation possible**
- Un bassin de rétention des EP commun CROUS/UGA sera également prévu dans la composition du parc (compris au titre du présent programme au prorata du dimensionnement des besoins de Briffaut C)
- Un accès des secours au nouveau bâtiment sera à prévoir. Si cet accès ne peut se faire par le Sud (entre les bâtiments Briffaut A et Briffaut B, il pourra éventuellement être imaginé par l'arrière via une servitude sur le foncier de la CCI (négociation UGA en cours). Un bouclage entrée/sortie sera mis en place afin de garantir l'accès à des services de secours et d'éviter la mise en œuvre d'une plateforme de retournement.
- Coefficient de naturalité: le projet nécessitera la création d'espaces extérieurs végétalisés complémentaires qui devront être aménagés sur l'unité foncière. Ces espaces complémentaires pourront notamment se trouver

entre les bâtiments Briffaut A et Briffaut B, à la place de l'actuel parking. Ce lieu deviendra un lieu de centralité pour le nouvel ensemble pouvant également être utilisé pour de l'évènementiel (cf. étude paysagère et urbaine)

- Un compromis devra être trouvé pour la hauteur de Briffaut Commun (15m max PLU) : entre emprise au sol minimum (pour la compensation), fonctionnalité (éclatement des fonctions dans les étages, amphi...) et masque visuel/ombre portée sur le bâtiment CCI à l'arrière (Technosite).
- Projet CROUS: un projet d'extension du restaurant universitaire est en cours (concours au premier semestre 2026). Ce projet nécessitant également le besoin d'environ 300m² de compensation d'espaces végétalisés sur l'unité foncière pour l'obtention de leur permis de construire (cf. paragraphe de synthèse ci-après)
- Un guide de prescriptions paysagères et urbaines pour le réaménagement du site est joint en annexe (cf. paragraphe de synthèse ci-après)
- Il conviendra de prendre en compte le futur réseau de chaleur urbain prévu pour 2027, auquel les bâtiments Briffaut A, B et Commun devront être raccordés.

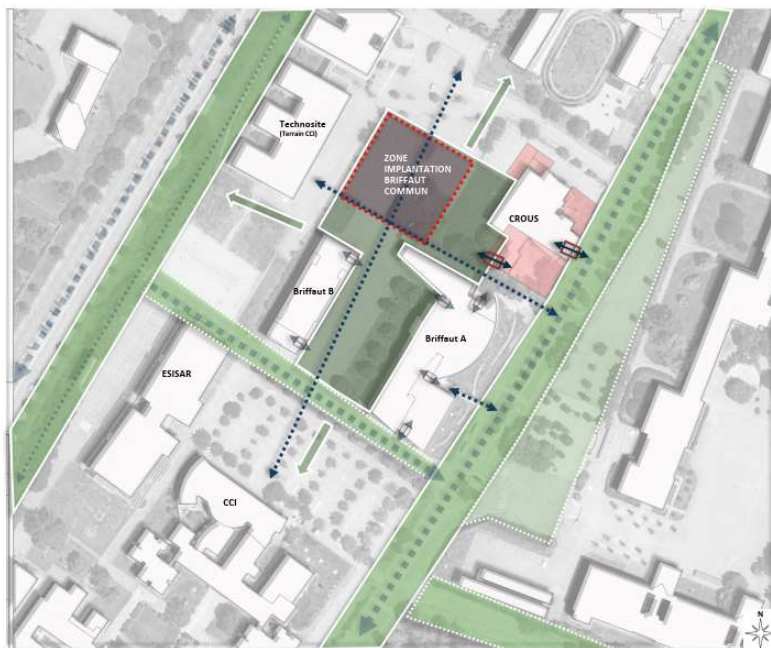
4.2 - Projet d'extension du CROUS

Dans l'attente des résultats du concours et pour information, l'étude de faisabilité réalisée en 2024 prévoyait une démolition partielle et reconstruction/ extension du restaurant universitaire suivant les principes ci-dessous (en noir bâtiment conservé) :



4.3 - Etude paysagère et urbaine

Les prescriptions urbaines et paysagères de Relations Urbaines sont fournies en annexe.



La perméabilité de la cour Briffaut :



Schéma des intentions – Extrait Prescriptions urbaines et paysagères – RELATIONS URBAINES

4.4 - Projet de réseau de chaleur

Les concepteurs se référeront à l'étude Coriance jointe en annexe du programme.

5 - LES BATIMENTS ACTUELS BRIFFAUT A ET B

5.1 - Accès et flux actuels

5.1.1 - Accès

Briffaut A est accessible sur sa façade Est depuis la voie publique, l'accès au bâtiment est lisible. Des accès secondaires (et issues de secours) sont également aménagés à l'Ouest au Sud et au Nord.

Briffaut B est accessible sur sa façade Sud depuis l'impasse qui permet de se rendre à l'ESISAR.

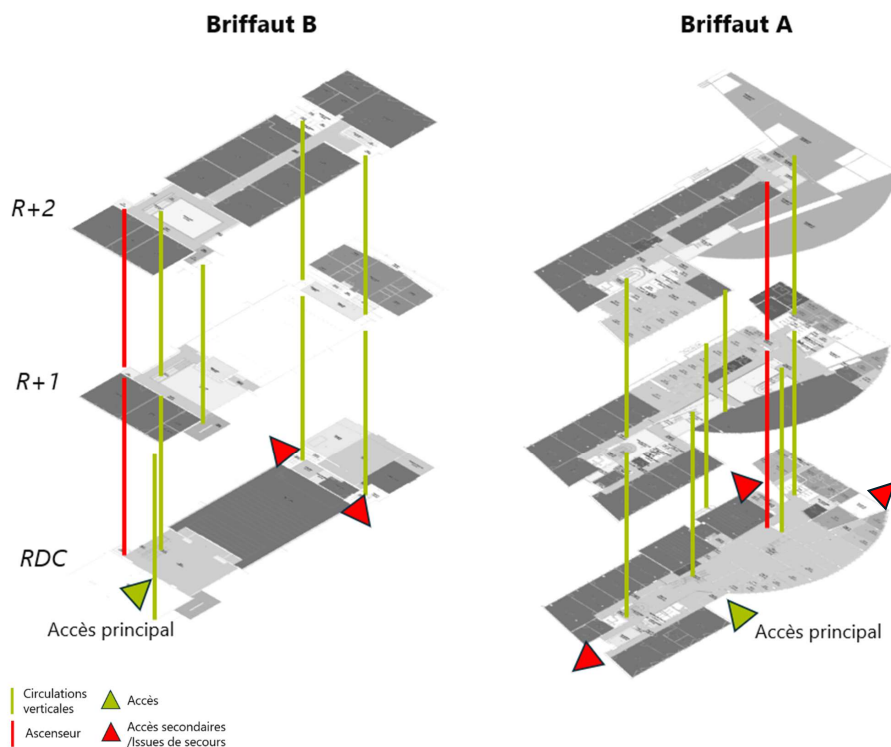
Les accès sont lisibles et cohérents.

5.1.2 - Flux

Des circulations verticales distribuent chacun des niveaux, un ascenseur est présent dans chacun des bâtiments.

Toutefois, deux points particuliers dans Briffaut A :

- Seules 2 circulations verticales distribuent le R+2, limitant ainsi les effectifs possibles à 300 personnes au regard des réglementations de sécurité incendie : les espaces présents à cet étage ne peuvent pas être utilisés à hauteur de leur potentiel. (cf. PV de la commission de sécurité et déclaration d'effectif du Chef d'établissement joints en annexe)
- L'aile Nord n'est aujourd'hui pas reliée au reste du bâtiment sur aucun de ses deux niveaux et il faut passer par l'extérieur pour s'y rendre.



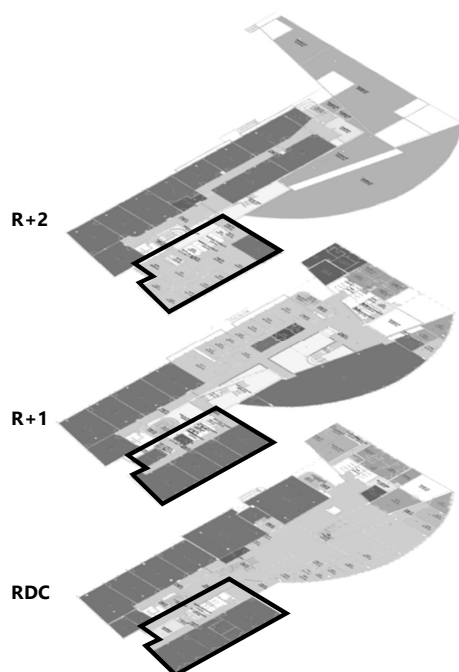
5.2 - Briffaut A

5.2.1 - Briffaut A : Historique des travaux

La construction du bâtiment date de 1990.

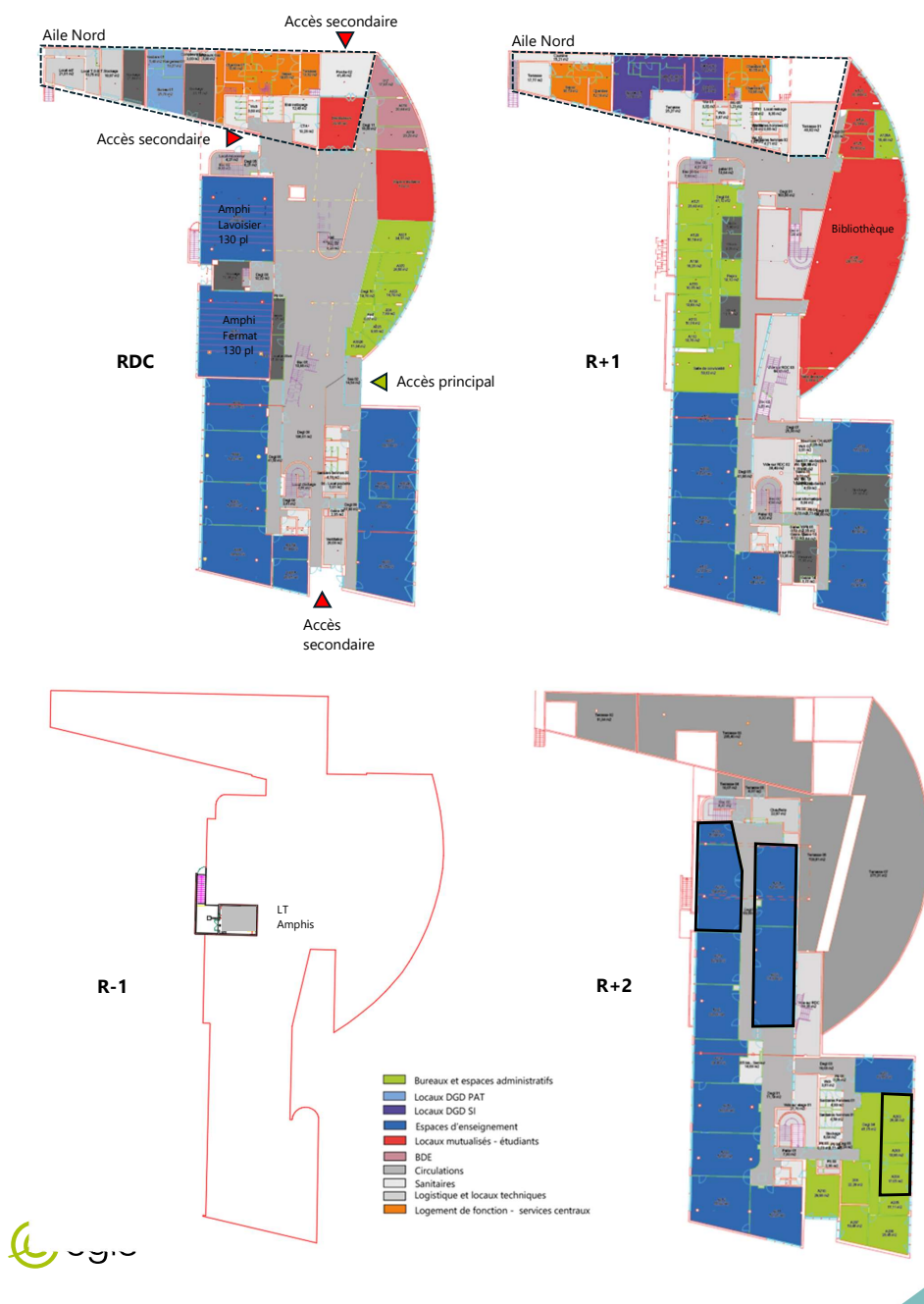
Les principaux travaux réalisés depuis la construction sont les suivants :

- Travaux d'extension réalisés en 2022 (financement CPER XIV) afin de disposer de salles pédagogiques et de bureaux administratifs supplémentaires (extension représentée ci-dessous en trait noir gras) et travaux d'aménagement du hall avec la création de mobilier et agencements sur mesures en bois afin de disposer d'espaces de vie pour les étudiants (rencontres informelles, travail)



5.2.2 - Briffaut A : plans des niveaux existants

Les plans ci-dessous sont présentés de manière indicative afin de comprendre les grandes entités fonctionnelles, se reporter aux plans détaillés pour une lecture plus fine. Au R+2, sont identifiés les espaces dédiés aujourd'hui au MasterIN qui ont pour vocation à être reconstruits dans Briffaut commun (trait noir gras)



5.2.3 - Briffaut A : analyse fonctionnelle et technique

De manière générale, le bâtiment présente une organisation fonctionnelle globalement satisfaisante avec une certaine cohérence dans l'implantation générale des fonctions :

- Les espaces d'enseignement sont situés dans l'ensemble du bâtiment et répondent aux besoins des étudiants.
- Les espaces administratifs sont répartis sur plusieurs niveaux mais regroupés par fonctions. Un espace de convivialité est situé au 1^{er} étage.
- Le bâtiment dispose d'espaces de convivialité pour les étudiants installés dans le hall au RDC. Un espace d'accueil est bien visible à proximité de l'entrée principale
- Des espaces de travail en autonomie sont aménagés au 1^{er} étage
- Les espaces de circulation généreux et lumineux sont appréciés par les utilisateurs

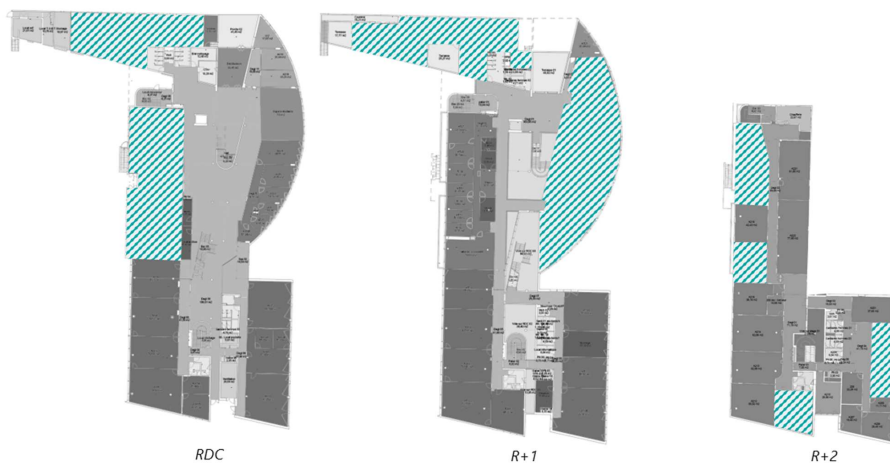
A noter la présence d'un transformateur HT public au RDC de l'aile Nord (commun UGA, CCI).

Les problématiques et dysfonctionnements suivants sont à noter :

- Limitation de l'effectif possible au R+2 compte tenu du manque d'UP comme évoqué précédemment
- Accès à la bibliothèque impossible en dehors des horaires d'ouverture du bâtiment
- Inconforts signalés (thermique d'été) :
 - Surchauffes sur la façade Est, notamment dans la bibliothèque : un projet de traitement de l'enveloppe est en cours (cf. éléments d'études en annexe)
 - Amphithéâtres Lavoisier et Fermat surchauffés et mal ventilés
- Pas d'accès PMR enseignants aux amphithéâtres (l'estrade étant située en partie basse et les accès en partie haute)
- Organisation erratique des espaces dans l'aile Nord et dysfonctionnements multiples :
 - Absence de liaison interne avec le reste du bâtiment qui isole les espaces
 - Escalier d'accès au R+1 à l'extérieur
 - Absence d'ascenseur qui rend les espaces non accessibles aux PMR et complique le travail de la DGDSI (transport de matériel informatique)
 - Logement de fonction T4 en duplex inoccupé et vétuste
 - Installation de la DGDSI dans un ancien logement, locaux mal adaptés

5.2.4 - Briffaut A : Périmètre d'intervention

Seuls les locaux hachurés ci-dessous seront réaménagés dans le cadre de cette opération.



RDC

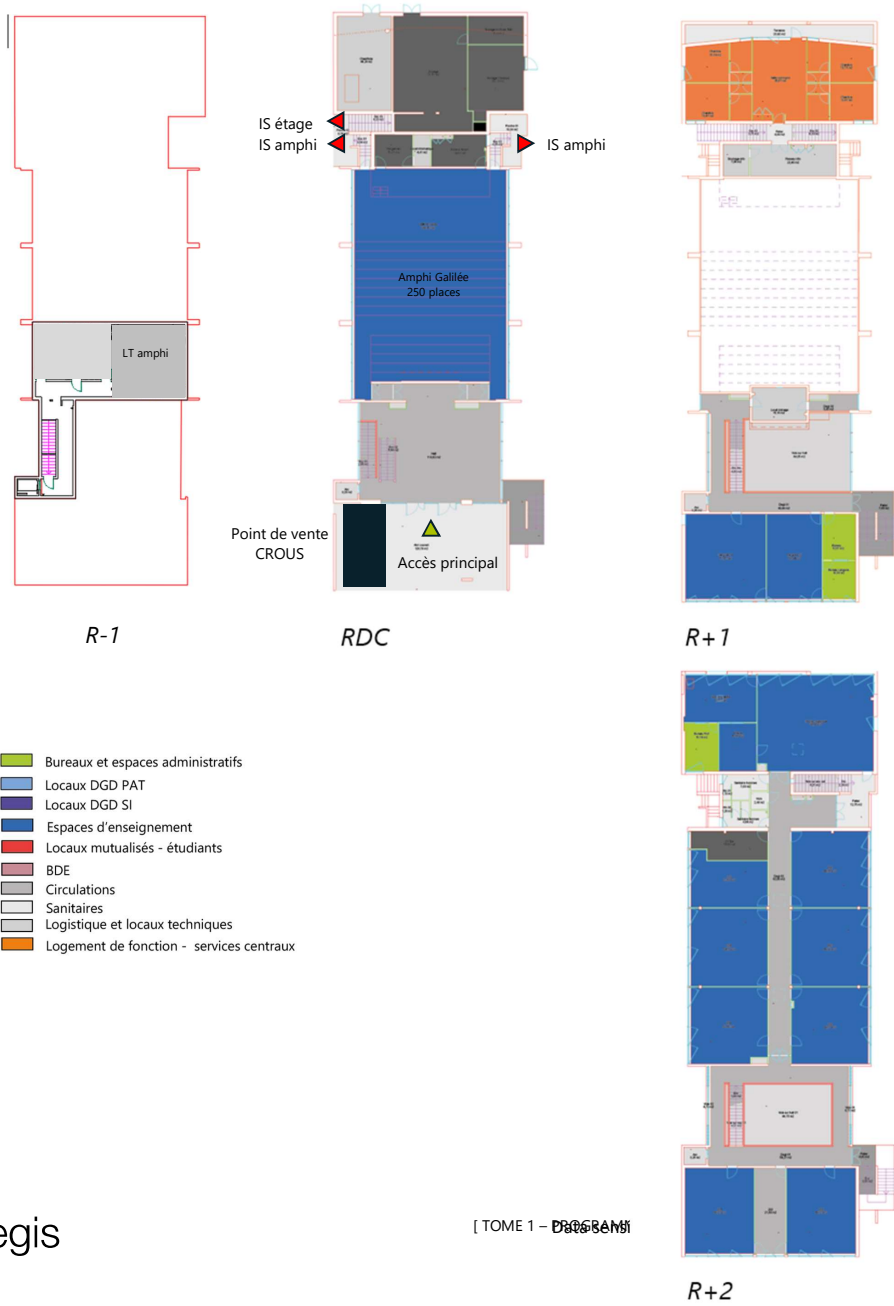
R+1

R+2

5.3 - Briffaut B

5.3.1 - Briffaut B : Plans des niveaux existants

Les plans ci-dessous sont présentés de manière indicative afin de comprendre les grandes entités fonctionnelles, se reporter aux plans détaillés pour une lecture plus fine.

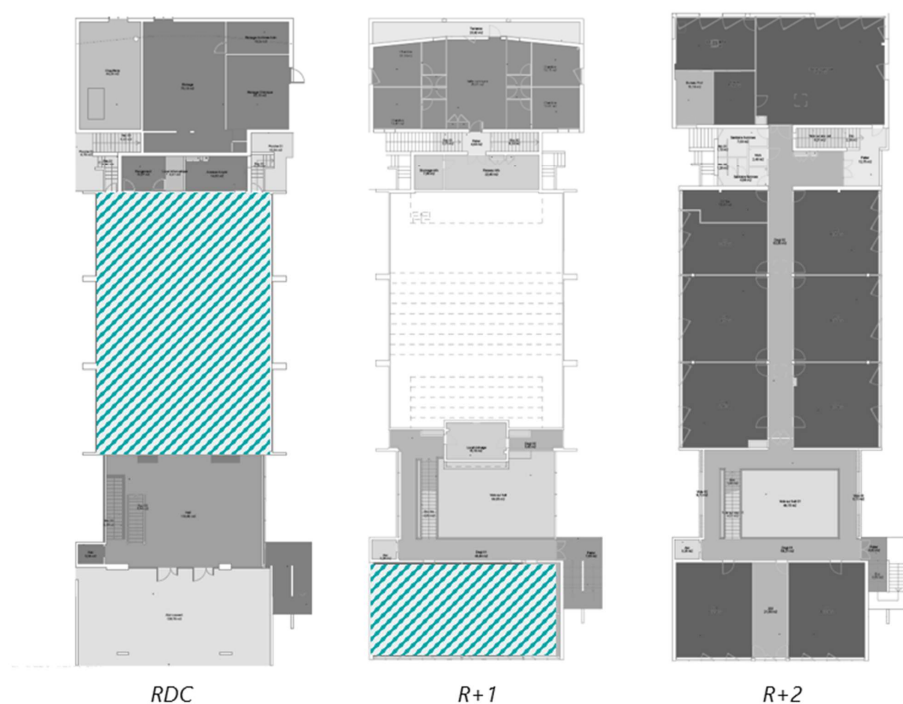


5.3.2 - Briffaut B : analyse fonctionnelle et technique

De manière générale, le bâtiment présente une organisation fonctionnelle globalement satisfaisante et cohérente, hormis les inconforts d'été signalés dans l'amphithéâtre Galilée.

5.3.3 - Briffaut B : Périmètre d'intervention

Seuls les locaux hachurés ci-dessous seront réaménagés dans le cadre de cette opération.



6 - ORGANISATION FONCTIONNELLE GENERALE

6.1 - Présentation des entités impactées par le projet

6.1.1 - DSDA et MASTER IN

Le Département Sciences Drôme Ardèche (DSDA) a été créé en 1990. Il accueille environ 1 000 étudiants et propose un large éventail de formations du Bac +2 au Bac +5 en sciences, STAPS, ainsi que des parcours professionnalisants (DEUST, licences professionnelles) et un master en ingénierie nucléaire (MASTER IN) qui attire de plus en plus d'étudiants.

Le MASTER IN comptait 88 étudiants à la rentrée 2025

Il dispose aujourd'hui de salles pédagogiques dédiées au R+2 de Briffaut A et utilise les amphithéâtres Fermat et Lavoisier en temps partagé avec les autres formations du DSDA.

Des locaux neufs et dédiés au Master IN (locaux pédagogiques et administratifs) sont prévus dans Briffaut commun.

A noter que le personnel administratif du DSDA (y compris MASTER IN) compte 17 ETP, tous localisés dans Briffaut A.

6.1.2 - DGD PAT

La Direction Générale Déléguée au Patrimoine, à l'Aménagement et à la Transition énergétique (DGD PAT) est la structure de l'UGA chargée de gérer, maintenir et développer le patrimoine immobilier universitaire, soit près de 500 000 m² répartis sur de nombreux sites, dont Valence.

Elle pilote la stratégie immobilière, la programmation et la maîtrise d'ouvrage des projets de construction et de rénovation, tout en assurant les missions essentielles de maintenance, de logistique, de sécurité, et de gestion juridique et financière liées aux bâtiments. Elle est également responsable de la transition énergétique, en mettant en œuvre des actions de sobriété, d'efficacité énergétique et de rénovation durable.

La DGD PAT de Valence compte aujourd'hui 4 personnes localisées dans les bâtiments Briffaut A et IUT.

Elle dispose aujourd'hui d'ateliers de maintenance et stockages au RDC Aile Nord de Briffaut A, d'une imprimerie-reprographie dans les bâtiments de l'IUT (qui a vocation à rester sur place) ainsi que d'un local de stockage qui a vocation à être regroupé avec les ateliers de Briffaut A.

6.1.3 - DGD SI

La Direction Générale Déléguée au Système d'Information (DGD SI) est l'entité responsable du système d'information de l'UGA. Elle conçoit, développe, sécurise et exploite l'ensemble des services numériques, depuis les applications de gestion internes jusqu'aux infrastructures techniques.

La DGDSI gère également l'assistance informatique, la réparation de matériel existant et la préparation de nouveaux matériels. Elle est le point de contact pour les personnels et étudiants (incidents, demandes et problèmes matériels ou logiciels)

La DGD SI de Valence est localisée aujourd'hui au R+1 Aile Nord de Briffaut A et compte 4 ETP.

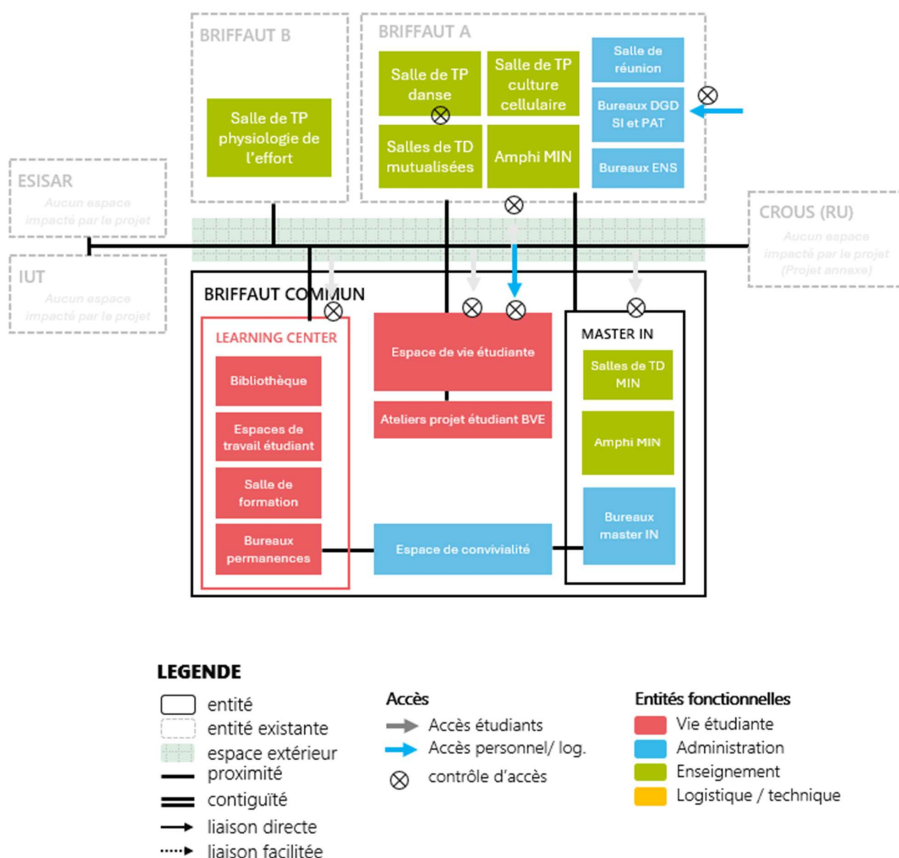
6.2 - Schéma fonctionnel général

Le schéma programmatique fonctionnel de l'opération est présenté ci-dessous.

A noter que même si aucun travaux n'affectent les composantes ESISAR et IUT, des flux d'étudiants vont exister depuis ces composantes vers le nouveau bâtiment Briffaut commun qui a vocation à être utilisé par les étudiants de l'ensemble du campus (Learning Center et Vie étudiante). Briffaut commun devra être en articulation avec le trajet des étudiants au restaurant CROUS.

De même, de nouveaux flux existeront depuis ESISAR et IUT vers Briffaut A qui offrira désormais des locaux pédagogiques mutualisés à l'échelle du campus (salles de TD et amphis).

■ Proposition avec hall d'accueil commun

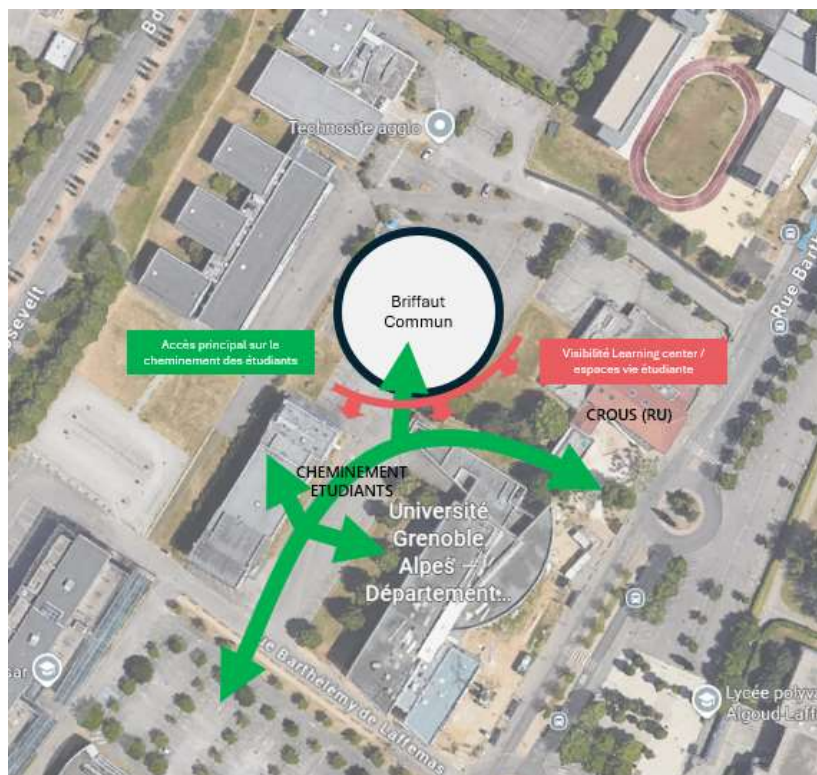


Commenté [ML1]: Version modifiée - Salle TP dans Briffaut B tel que demandé par DSDA

Le schéma fonctionnel est issu de l'étude de faisabilité. La position des fonctions pourra être requestionnée.

6.3 - Accès et flux piétons projetés

Briffaut Commun s'articulera sur le cheminement naturel des étudiants : les fonctions Learning Center et les espaces de vie étudiante seront visibles depuis ce cheminement. L'accès principal sera proposé vers le cœur du campus.



6.4 - Synthèse des tableaux de surfaces

Les tableaux ci-dessous présentent les surfaces théoriques à programmer par entités fonctionnelles établies en fonction des besoins exprimés par les utilisateurs.

Les besoins sont exprimés en Surface Utile. Le concepteur devra s'approcher au maximum de ces surfaces lors de la conception du projet, notamment pour la réhabilitation de Briffaut A et B qui devra tenir compte des espaces existants.

■ Briffaut A et B

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ESPACES PEDAGOGIQUES				642 m²
Enseignement théorique				108 m ²
Enseignement pratique				180 m ²
Salle d'activités physiques				354 m ²
ESPACES ADMINISTRATIFS				286 m²
Bureaux enseignants				48 m ²
DGD PAT				120 m ²
DGD SI				78 m ²
Locaux supports				40 m ²
ESPACES SUPPORTS				48 m²
Sanitaires				
Vestiaires sanitaires				16 m ²
Appartements				20 m ²
Locaux d'exploitation				12 m ²
TOTAL SURFACES UTILES (SU)				976 m²

■ Briffaut Commun

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ACCUEIL				
Hall		1	pm	compris dans coeff SP/SU
ESPACES ETUDIANTS				929 m²
Espace de rencontre / échanges / détente				227 m ²
Ateliers de projets étudiants				120 m ²
Learning Center				582 m ²
ESPACES PEDAGOGIQUES				414 m²
Enseignement théorique				414 m ²
ESPACES ADMINISTRATIFS				96 m²
Administration master IN et formations pro				81 m ²
Locaux supports				15 m ²
ESPACES SUPPORTS				16 m²
TOTAL SURFACES UTILES (SU)				1 455 m²
ESPACES EXTERIEURS				60 m²
Garage à vélo				
Garage à vélo	20	1	60 m ²	60 m ²

7 - ORGANISATION FONCTIONNELLE DETAILLEE

7.1 - Briffaut A et B

7.1.1 - Synthèse des travaux prévus et scénario programmatique

Les travaux prévus dans le bâtiment Briffaut A consistent en :

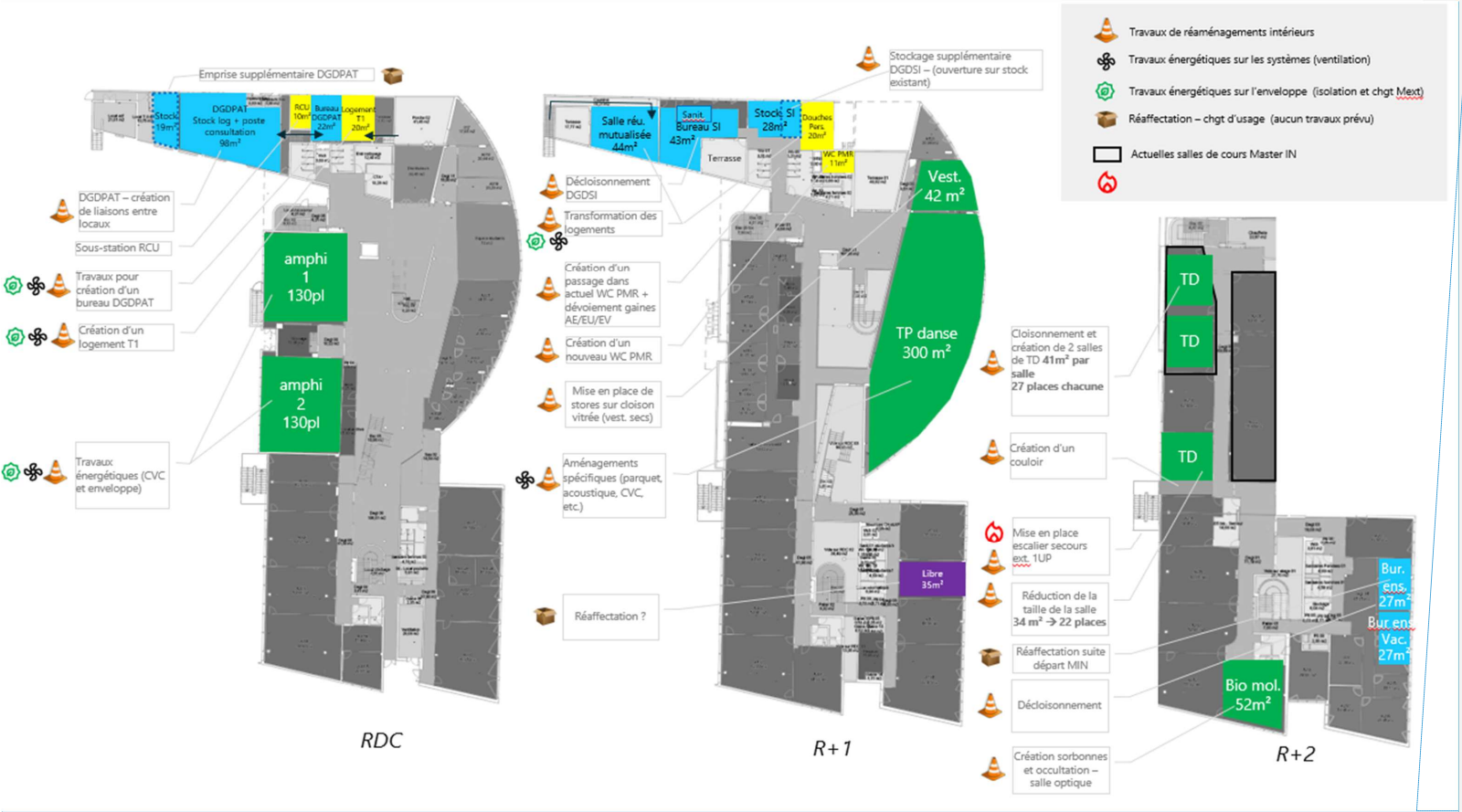
- L'amélioration de la Qualité d'air intérieure (QAI) et de la performance énergétique des 2 amphithéâtres
- Le réaménagement de l'Aile Nord au RDC (y compris travaux d'amélioration de la performance énergétique) afin de :
 - Agrandir et regrouper les locaux de la DGD PAT
 - Réaménager un logement de fonction de type T1
 - Prévoir d'ores et déjà un local technique sous-station pour le raccordement au RCU
- Le réaménagement de l'Aile Nord au R+1 (y compris travaux d'amélioration de la performance énergétique) afin de :
 - Agrandir les locaux de la DGDSI et les rendre accessibles par un ascenseur et sans avoir à passer par l'extérieur
 - Créer des douches pour le personnel
 - Créer d'une salle de réunion mutualisée
- Réaménagement afin de disposer d'une salle de danse
- La création d'un escalier de secours complémentaire pour le R+2 permettant d'augmenter l'effectif admissible et ainsi de densifier cet étage (+100 places)
- Réaménagement afin de disposer de salles de TD, TP biologie moléculaire dans des espaces libérés par le Master IN (relocalisés dans Briffaut commun)
- L'aménagement de bureaux enseignants dans les bureaux administratifs libérés par le Master IN

Les travaux prévus dans le bâtiment Briffaut B consistent en :

- L'aménagement des salles B101 à 103 pour y installer la salle de TP physiologie de l'effort

Les plans de faisabilité stade programmation sont présentés page suivante. A noter qu'ils sont indicatifs et que tout autre solution pourra être étudiée.

Plan de faisabilité stade programmation



Commenté [ML2]: Nouveau périmètre projet suite à la demande de JP Leaute + validation NDV

7.1.2 - Espaces pédagogiques

RAPPEL DES SURFACES

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ESPACES PEDAGOGIQUES				642 m²
Enseignement théorique				108 m²
Salle de TD mutualisables	36	2	54 m ²	108 m ²
Enseignement pratique				180 m²
Salle de TP - Physiologie de l'effort "Spé Cyclisme"	32	1	128 m ²	128 m ²
Salle de culture cellulaire, salle noire	17	1	52 m ²	52 m ²
Salle d'activités physiques				354 m²
Salle de TP Danse	36	1	300 m ²	300 m ²
Vestiaires	18	2	27 m ²	54 m ²

Ce pôle comprend :

7.1.2.1 - Enseignement théorique

■ Salles de TD mutualisable

Ces salles de TD sont mutualisables entre les différentes composantes de l'Université.

D'une capacité de 36 personnes, c'est un espace pédagogique modulable disposant d'un mobilier flexible et reconfigurable, ainsi que d'un équipement audiovisuel complet pour les cours hybrides et les travaux de groupe. L'acoustique et l'éclairage sont optimisés pour garantir confort et polyvalence d'usage. La salle permet d'adapter rapidement la configuration aux besoins spécifiques des disciplines accueillies.

7.1.2.2 - Enseignement pratique

■ Salle de TP physiologie de l'effort « spé cyclisme »

La salle de TP de physiologie de l'effort dédiée au cyclisme est équipée de matériels divers : ergomètres vélo connectés, système d'analyse des gaz expirés, capteurs physiologiques (ECG, lactate, VO₂) etc. Elle permet la réalisation de protocoles d'effort contrôlés dans un environnement sécurisé. Les étudiants y analysent en temps réel la performance et les réponses physiologiques spécifiques au cyclisme. L'espace intègre également des postes informatiques pour le traitement et l'interprétation des données.

■ Salle de culture cellulaire (salle noire)

La salle de culture cellulaire est un espace à atmosphère contrôlée, dédié aux manipulations stériles sur cellules vivantes. Elle intègre des postes de sécurité microbiologique, incubateurs CO₂, microscopes inversés et systèmes de filtration garantissant des conditions aseptiques. L'éclairage réduit optimise la manipulation de milieux photosensibles. La salle permet la préparation, l'entretien et l'analyse de cultures cellulaires en environnement sécurisé.

7.1.2.3 - Salle d'activités physiques

■ Salle de TP danse

La salle de TP danse est un espace polyvalent équipé d'un sol technique amortissant (et isolé acoustiquement des espaces administratifs situés en dessous), de miroirs toute hauteur et de barres murales pour la pratique pédagogique et artistique.

Elle dispose d'un système de sonorisation ainsi que d'un éclairage modulable pour les exercices d'analyse du mouvement. La surface permet les travaux en groupe et les mises en situation chorégraphiques. Des espaces de rangement intégrés accueillent le matériel pédagogique et les équipements de captation vidéo.

Elle doit être également insonorisée par rapport aux locaux adjacents.

L'indépendance d'accès est souhaitée et sera assurée par les contrôles d'accès.

Vestiaires

Les vestiaires associés à la salle de danse comprennent deux espaces distincts d'environ 18 m² chacun, séparés par sexe.

Chaque vestiaire est équipé de bancs, casiers individuels et patères, ainsi que d'une zone de déshabillage confortable. Ils intègrent des douches et sanitaires attenants, facilitant la préparation et la récupération des étudiants. Les circulations sont pensées pour assurer confidentialité, fluidité et accès direct à la salle de pratique.

7.1.3 - Espaces administratifs

RAPPEL DES SURFACES

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ESPACES ADMINISTRATIFS				286 m²
Bureaux enseignants				48 m²
Bureau ENS - service des langues mutualisé	4	1	24 m ²	24 m ²
Bureau ENS - vacataires	4	1	24 m ²	24 m ²
DGD PAT				120 m²
Bureaux logistique	1	2	11 m ²	22 m ²
Stockage logistique y compris poste de consultation		1	86 m ²	86 m ²
Stockage		1	12 m ²	12 m ²
DGD SI				78 m²
Open space service informatique	4	1	60 m ²	60 m ²
Stockage informatique		1	18 m ²	18 m ²
Locaux supports				40 m²
Sanitaires du personnel		1	pm	pm
Salle de réunion / formation UGA	20	1	40 m ²	40 m ²

Ce pôle comprend :

7.1.3.1 - Bureaux enseignants

■ Bureau ENS – service des langues mutualisé

Il s'agit d'un bureau de travail mutualisé entre les enseignants du service des langues.

Equipement : 4 postes de travail, rangements individuels et connexion informatique complète. Conçu pour le travail académique au calme, il offre un environnement lumineux, confortable et propice à la préparation des cours et travaux de recherche.

L'espace peut intégrer une petite zone de réunion pour des échanges rapides entre collègues.

■ Bureau ENS – vacataires

Il s'agit d'un bureau de travail mutualisé entre les enseignants vacataires.

Description idem ci-dessus.

7.1.3.2 - DGD PAT

Il s'agit des espaces dédiés à la Direction Générale Déléguée au Patrimoine, à l'Aménagement et à la Transition énergétique, qui assure la maintenance des bâtiments et espaces extérieurs du Campus Briffaut.

■ Bureaux logistique

Il s'agit de bureaux individuels comportant un poste de travail.

■ Stockage logistique y compris poste de consultation

L'espace stockage logistique est destiné au matériel de maintenance des bâtiments du campus, avec une organisation permettant le rangement sécurisé d'équipements, consommables et outils techniques.

L'espace est structuré en zones fonctionnelles favorisant l'accès rapide aux matériels lourds et au petit outillage. Un sous-espace dédié intègre un poste informatique de consultation pour le suivi des interventions, la gestion des stocks et la documentation technique. L'ensemble est pensé pour optimiser la circulation, la sécurité et l'efficacité des équipes de maintenance.

Un accès extérieur par double porte de largeur de passage minimum 140 cm est souhaité.

■ Stockage

Un petit espace de stockage attenant et indépendant est souhaité, avec accès extérieur par double porte également.

7.1.3.3 - DGD SI

Il s'agit des espaces dédiés à la Direction Générale Déléguée aux systèmes d'information, qui assure la maintenance et le développement des systèmes informatiques du Campus Briffaut.

■ Open space services informatiques

L'open space est conçu pour accueillir quatre techniciens assurant la réparation des PC et la maintenance informatique du campus. L'espace comprend des postes de travail équipés pour le diagnostic, des établis techniques pour les interventions matérielles et des zones de rangement pour les pièces détachées.

L'organisation favorise la circulation, la gestion simultanée de plusieurs appareils et la confidentialité des données manipulées. Une ventilation renforcée et une alimentation électrique sécurisée sont nécessaires.

■ Stockage informatique

Le local de stockage de matériel informatique est dédié au rangement sécurisé des équipements, périphériques et consommables nécessaires aux interventions du service informatique. Il comprend des étagères robustes, des rayonnages identifiés et des zones dédiées aux matériels sensibles.

7.1.3.4 - Locaux support

■ Sanitaires du personnel

Il s'agit de blocs sanitaires H/F séparés dédiés au personnel.

■ Salle de réunion/ formation UGA

La salle de réunion / formation destinée au personnel administratif est un espace modulable permettant d'accueillir des sessions de travail collaboratif, des réunions et des actions de formation internes. Elle est équipée d'un système audiovisuel complet, d'un mobilier flexible et de connexions facilitant les usages hybrides.

L'acoustique et l'éclairage sont optimisés pour le confort et la concentration. L'aménagement permet d'adapter rapidement la configuration selon la taille du groupe et le type d'activité.

7.1.4 - Espaces supports

RAPPEL DES SURFACES

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ESPACES SUPPORTS				
Sanitaires				48 m²
Sanitaires étudiants		1	pm	pm
Vestiaires sanitaires				16 m²
Vestiaires / Douches		2	8 m ²	16 m ²
Appartements				20 m²
Appartement de fonction		1	20 m ²	20 m ²
Locaux d'exploitation				12 m²
Sous-station RCU		1	12 m ²	12 m ²

Ce pôle comprend :

7.1.4.1 - Sanitaires

Il est demandé de reconstituer des sanitaires si les travaux dans l'aile Nord viennent à supprimer des sanitaires existants.

7.1.4.2 - Vestiaires sanitaires

Les vestiaires-douches destinés au personnel administratif et enseignant devront offrir des espaces séparés garantissant confort, confidentialité et hygiène.

Chaque zone comprend des cabines de déshabillage, douches individuelles, bancs et rangements sécurisés pour les effets personnels.

Ces vestiaires favorisent le bien-être du personnel et accompagnent les pratiques sportives ou les mobilités actives.

7.1.4.3 - Appartements

L'appartement de fonction de type T1 destiné aux enseignants de Grenoble devant passer quelques jours à Valence est un logement indépendant comprenant une pièce de vie polyvalente, un coin nuit, une kitchenette équipée et une salle d'eau privative.

L'espace est conçu pour offrir confort, autonomie et tranquillité lors des séjours de courte ou moyenne durée. Le mobilier fonctionnel et les rangements intégrés optimisent l'usage du volume disponible.

7.1.4.4 - Locaux d'exploitation

Il s'agit d'une réserve de surface pour la future sous-station de chauffage urbain.

7.2 - Briffaut B

Les travaux prévus dans le bâtiment Briffaut B consistent en l'amélioration de la Qualité d'air intérieure (QAI) et de la performance énergétique de l'amphithéâtre.

Ces travaux sont détaillés dans le tome 2 programme technique.

7.3 - Briffaut Commun

Le bâtiment Briffaut Commun sera conçu comme un équipement central du campus, regroupant des services, des lieux d'enseignement et des lieux d'animations de la vie étudiante.

Il est organisé autour d'un hall d'accueil qui constitue le point d'entrée, d'orientation et de distribution vers l'ensemble des fonctions du bâtiment. Celui-ci permettra un fonctionnement isolé et indépendant des lieux de vie étudiante en dehors des horaires d'ouverture de l'université.

Son fonctionnement repose sur une lisibilité claire des usages, une hiérarchisation des flux et une articulation fluide entre espaces pédagogiques, services et lieux de vie étudiante.

Depuis ce hall, les circulations permettent un accès direct et lisible vers les principales entités.

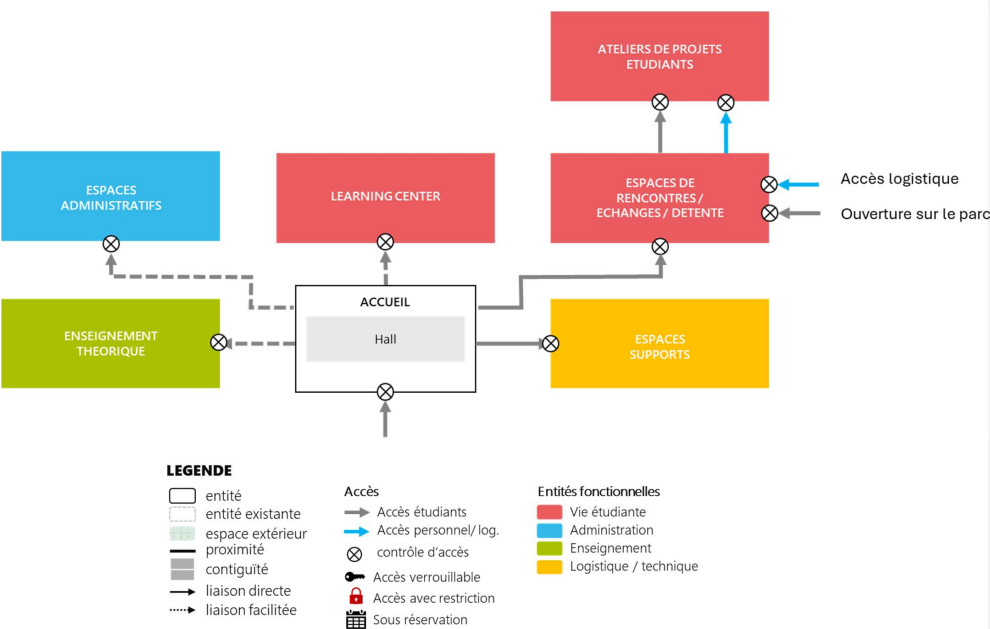
Le projet accueille les locaux de la vie étudiante :

- les espaces de rencontres / échanges / détente directement au rez-de-chaussée, en lien direct avec le hall, avec un accès logistique et en continuité avec les ateliers de projets étudiants. Ces espaces sont polyvalents et permettent une appropriation informelle du bâtiment, favorisent la convivialité et l'animation du bâtiment
- Le Learning Center est directement connecté au hall, et sera accessible à l'ensemble des usagers du campus. Il doit être visible pour tout usager. Son accès sera autonome et clairement identifié. La conception rendra possible un fonctionnement en horaires élargis et une utilisation indépendante du reste du bâtiment lorsque nécessaire.

L'amphithéâtre sera accessible par ce hall. Les fonctions supports (sanitaires, local ménage, déchets) seront attenants au hall et mutualisés pour l'ensemble des fonctions. => à confirmer

Les autres espaces dédiés à l'enseignement théorique et les espaces administratifs sont facilement accessibles depuis le hall et disposent d'un fonctionnement plus maîtrisé, avec des flux principalement liés aux temps de cours / de travail. Ces locaux seront en étage.

Schéma fonctionnel général de Briffaut Commun :



7.3.1 - Accueil

Le hall – accueil constitue le cœur fonctionnel du bâtiment. Il assure l'accueil la distribution vers les différents pôles fonctionnels, un rôle de filtre et de régulation des flux selon les horaires et les usages.

RAPPEL DES SURFACES

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ACCUEIL				
Hall		1	pm	compris dans coeff SP/SU

Ce pôle comprend :

7.3.1.1 - ACCUEIL

- Hall

L'accès au hall s'effectuera par un sas thermique équipé de portes automatiques. Leur pilotage quotidien devra être paramétrable via le système de contrôle d'accès, permettant la gestion des modes d'ouverture sur plage horaire. Ces portes intégreront également un système de verrouillage mécanique pour assurer la sécurisation des accès lors des périodes de fermeture de l'établissement.

Le hall comprend les circulations verticales.

Le hall est le premier contact avec le bâtiment Briffaut Commun et desservira l'ensemble des entités.

Chacune des entités (Learning Center/ Espaces étudiants/ Locaux pédagogiques/ Espaces administratifs) devra pouvoir être sécurisée et accessible potentiellement à des horaires différents.

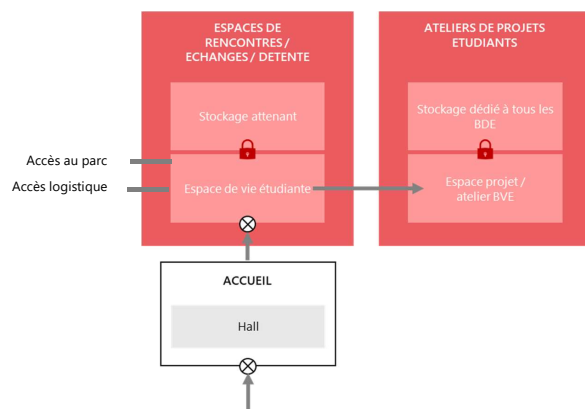
7.3.2 - Espaces étudiants

RAPPEL DES SURFACES

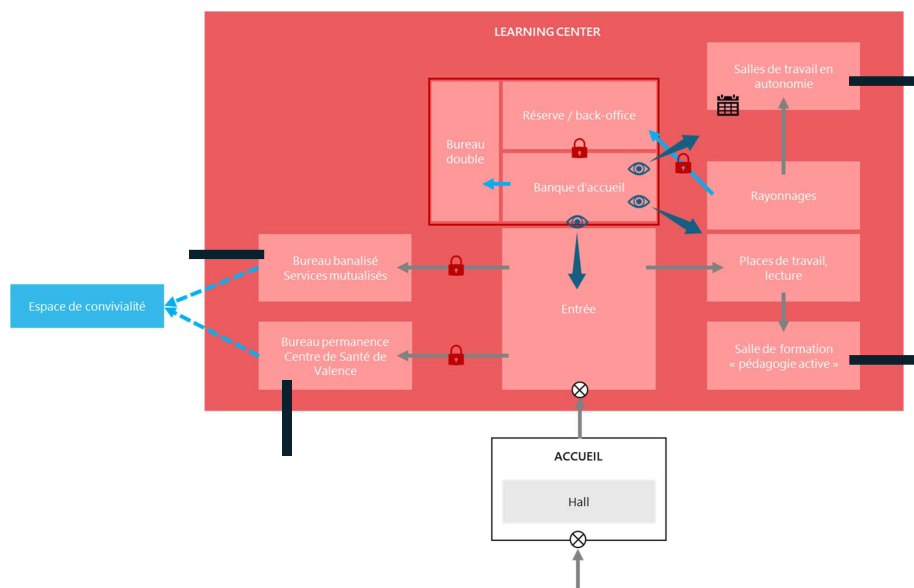
local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ESPACES ETUDIANTS				929 m²
Espace de rencontres / échanges / détente				227 m²
Espace de vie étudiant	130	1	182 m ²	182 m ²
Stockage attenant		1	45 m ²	45 m ²
Ateliers de projets étudiants				120 m²
Espace projet / atelier BVE		3	16 m ²	48 m ²
Stockage dédié à tous les BDE		4	18 m ²	72 m ²
Learning Center				582 m²
Entrée, banque d'accueil				pm
Réserve / back-office		1	40 m ²	40 m ²
Bureau double		1	15 m ²	15 m ²
Places de travail, lecture	80	1	240 m ²	240 m ²
Rayonnage - BURP fond commun	149	1	30 m ²	30 m ²
Rayonnage - DSDA BU composante	110	1	22 m ²	22 m ²
Rayonnage - Réserve intégration bibl. INSPE + IUT	259	1	52 m ²	77 m ²
Salle de formation "pédagogie active"	15	1	38 m ²	38 m ²
Salle de travail en autonomie 4 personnes	4	4	8 m ²	32 m ²
Salle de travail en autonomie 8 personnes	8	4	16 m ²	64 m ²
Bureau permanence Centre de santé de Valence	2	1	12 m ²	12 m ²
Bureau banalisé Services mutualisés	2	1	12 m ²	12 m ²

SCHEMAS FONCTIONNELS

■ Espaces de rencontres / échanges / détente



■ Learning center



LEGENDE

- entité existante
- entité extérieure
- proximité
- contiguïté
- liaison directe
- liaison facilitée

Accès

- Accès étudiants
- Accès personnel/log.
- contrôle d'accès
- Accès verrouillable
- Accès avec restriction
- Sous réservation

Entités fonctionnelles

- Vie étudiante
- Administration
- Enseignement
- Logistique / technique

Ce pôle comprend :

■ Espace de vie étudiant

L'espace de vie étudiant constitue un espace central, accessible par les étudiants à toute heure et le week end et situé au rez-de-chaussée, dédié à la convivialité et à l'animation de la vie de campus. Il peut accueillir jusqu'à 130 personnes.

Cet espace est conçu pour être polyvalent, flexible, indépendant et permettre l'accueil différents types d'évènements, tels que le forum de rentrée, des ateliers, brocante ou diverses animations.

Il joue un rôle central pour dynamiser la vie étudiante et favoriser les interactions quotidiennes.

L'espace est conçu autour d'une ambiance globale polyvalente, permettant d'accueillir indifféremment des usages de travail, de détente ou de restauration, susceptibles d'évoluer au cours de la journée ou selon les configurations.

La conception vise un équilibre entre confort, convivialité et fonctionnalité, garantissant un fonctionnement optimal quel que soit le niveau d'occupation ou le type d'usage.

L'ensemble de l'espace intègre ainsi des conditions favorables au travail (éclairage contrôlable homogène et suffisant, prises électriques en nombre suffisant, accessibles et protégés...), tout en offrant une atmosphère chaleureuse et confortable propice à la détente, aux échanges informels ou aux activités collectives (mobiliers déplaçables, assises variées, possibilités de regroupement).

Les usages de restauration légère et de pause sont également rendus possibles dans l'ensemble de l'espace, grâce à un mobilier adapté (tables hautes et basses, assises résistantes et lavables), à des matériaux robustes et faciles d'entretien (sols compatibles avec un nettoyage intensif).

L'espace de vie dispose d'une kitchenette : plan de travail avec évier, lave-vaisselle, réfrigérateurs sous gestion des BDE, micro-ondes, dispositifs de tri et de collecte des déchets.

L'espace pourra accueillir des jeux collectifs, grandes tables pliables, bancs pour les événements collectifs (repas partagés, forums), vidéoprojection et sonorisation.

Le lieu doit être pensé reconfigurable au gré des évolutions et souhaits des promotions. La conception devra prévoir par ailleurs une livraison sobre des espaces, permettant l'intégration ultérieure de peintures, de supports muraux d'écriture et d'affichage en fonction des besoins du BDE (modalités d'appropriation des lieux par les étudiants)

Un accès logistique via doubles portes directement sur l'extérieur devra être possible, sans passer par le hall.

Un accès privilégié vers le Parc, de plain-pied est à prévoir.

■ Stockage attenant

Le stockage attenant est un local fonctionnel destiné au rangement du mobilier et des équipements utilisés dans l'espace de vie étudiant, notamment les tables, les chaises et le matériel événementiel.

Son accès est conçu pour permettre une reconfiguration rapide et efficace des espaces selon les besoins.

7.3.2.1 - ATELIERS DE PROJETS ETUDIANTS

■ Espaces projet / atelier de création BVE

Ces espaces projet / ateliers de création sont des lieux polyvalents dédiés à la conception, expérimentation, production, réalisation, individuellement comme collectivement.

Ils offrent des zones adaptées aux ateliers de création, type bricolage, fabrication, réparation, aux activités musicales ou d'expression artistique.

Ces espaces sont pensés pour encourager l'autonomie des étudiants sur leur temps d'études et aussi leur temps de vie étudiante afin de stimuler la collaboration et aussi soutenir les initiatives portées par la vie étudiante.

Ces espaces bénéficient de l'accès logistique extérieur de l'espace de vie étudiant.

Chaque espace pourra intégrer (propositions à confirmer/adapter) :

- Un îlot central à hauteur variable pour le travail en équipe.
- Des panneaux mobiles acoustiques permettant la création de sous-espaces (espace brainstorming, espace de manipulation, espace de stockage...)
- Un plan de travail sur la longueur du mur pour les manipulations, avec rangements hauts/bas
- Des casiers individuels à code pour permettre aux étudiants de stocker leurs projets en cours.
- Des goulottes et caniveaux techniques pour le passage et reconfiguration des réseaux

Ces espaces pourront également être utilisés pour des activités musicales et disposeront d'un traitement acoustique adapté, une isolation phonique renforcée et un pré équipement important en réseaux (réseaux numériques pour MAO, passage de câbles pour raccordement à un système de sonorisation ou d'enregistrement...).

■ Stockage dédié à tous les BDE

Le stockage destiné aux BDEs est constitué de box non chauffés et sécurisés, répartis selon les besoins de chaque composante. Ces zones permettent de conserver le matériel événementiel (supports de communication (kakémonos, bâches, stands modulaires), les archives associatives et l'ensemble des équipements nécessaires au fonctionnement des bureaux étudiants.

Ces box sont sous accès contrôlé par badge.

7.3.2.2 - LEARNING CENTER

Rédaction à reprendre suite réunion mars 2026 entre UGA et BAPSO

Le Learning Center est un hub d'apprentissage hybride par le regroupement de la fonction « bibliothèque » et espaces de travail étudiant. Il est mutualisé à l'échelle du campus.

Il met à disposition des ressources bibliographiques partagées (composantes INSPE/IUT vers BU centralisée), propose des espaces de travail autonomes modulables et une salle de formation spécifiquement équipée « pédagogie active ».

■ Entrée, banque d'accueil

L'entrée/accueil est l'espace qui donne la première image du learning center et a pour fonction d'inciter l'utilisateur à utiliser les services accueillis. Il est ouvert et donne à voir à l'intérieur du volume principal.

La banque d'accueil, située dans le volume de l'entrée du learning center, assure l'information, l'orientation et la gestion des services rapides pour les usagers. Elle constitue l'interface directe entre le public et l'ensemble des espaces du learning center.

La banque d'accueil, conçue pour l'ergonomie du personnel et la clarté pour les usagers, intègre un comptoir double hauteur (accessibilité PMR), un système de tri rapide (retours, réservations) des rangements intégrés et deux à trois postes de travail.

La banque d'accueil aura la visibilité sur l'entrée et sur le volume principal du Learning Center.

L'espace est complété par des écrans d'information dynamique et du mobilier type présentoirs (flyers) et mobilier divers pour l'accueil ponctuel de petites expositions. => à confirmer : quelles fonctions prévoir dans l'entrée ?

Un Sas pourra être proposé selon projet. Des portiques anti-vol seront disposés au niveau de l'accès principal.

La signalétique de l'entrée sera travaillée pour permettre une orientation aisée du public vers les différentes fonctions (bureaux de permanences, centre de santé, salle de formation...). Il sera prévu des assises pour l'attente des usagers des bureaux de permanences.

Questions pour Jean Marc Coval (BAPSO)

- ⇒ Quelles activités et services dans le hall ?
- ⇒ Quelles informations, et quels dispositifs d'information et de communication : banque, panneaux, écrans vidéo, bornes interactives... ?
- ⇒ Quelle organisation de l'accueil physique, des inscriptions et du prêt ? Guichet unique ? Prêt manuel et/ou automatisé, et dans quelles proportions ?
- ⇒ Combien de postes de travail pour le personnel ?
- ⇒ Peut-on y consulter des documents ?
- ⇒ Peut-on y consulter le catalogue par l'intermédiaire d'un poste ? Assis ou debout ?
- ⇒ Y trouve-t-on des automates de prêt et/ou de retour des documents ?
- ⇒ Faut-il prévoir des appareils pour recharger la carte multiservice de l'utilisateur, des monnayeurs ?
- ⇒ Est-il possible d'y organiser des événements (cocktails, expositions...) ?
- ⇒ Quelle organisation du contrôle antivol ? Le hall d'entrée est-il sous contrôle antivol ?
- ⇒ Quelle organisation du contrôle d'accès ?
- ⇒ Quelle ambiance recherchée (intérieur) ? quelle visibilité recherchée depuis l'extérieur ?
- ⇒ Que prévoir comme fonctions/équipements à la banque d'accueil : téléphone, caméras de surveillance, contrôle des lumières (faut-il prévoir un zonage ?), contrôle des stores etc ?
- ⇒ Faut-il prévoir des casiers/consignes pour un dépôt d'affaires par les usagers ?
- ⇒ Où positionner les sanitaires publics et sanitaires personnel ? mutualisé dans le hall principal ?

■ Réserve / back-office

La réserve / back office, est un local technique destiné au personnel du Learning Center pour le traitement documentaire, le stockage interne et la préparation des collections.

Cet espace bénéficie d'une liaison facilitée avec la banque d'accueil et une liaison directe avec les rayonnages afin d'optimiser la gestion des flux et le travail du personnel. Le passage d'un chariot de transport est à intégrer.

Il comprend des plans de travail ergonomiques, des meubles de rangement, un espace pour les chariots de transport de livres, et un point de préparation des collections (coupe-papier, plastifieuse, équipements de catalogage). L'éclairage y est renforcé pour le travail minutieux sur les ouvrages.

- ⇒ Merci de confirmer les sous espaces à prévoir et la présence de rayonnages
- ⇒ Y a-t-il un magasin ?

■ Bureau double

Le bureau double est un espace partagé destiné aux personnels du Learning Center.

Il est équipé de deux postes de travail avec poste informatique, rangements sécurisés, sièges ergonomiques, deux armoires murales pour documents internes.

Cet espace est aussi le lieu d'isolation du personnel : ainsi, une isolation acoustique et visuelle depuis le volume public est à prévoir. A l'inverse, le personnel pourra se rendre disponible pour toute sollicitation. => étanchéité de l'espace à confirmer

■ Places de travail, lecture

Les espaces de travail et de lecture proposent deux ambiances pour une capacité totale de 80 places : un espace de lecture avec ambiance « cosy » et des espaces de travail avec une variété de positions individuels (carrels, alcôves acoustiques) et des zones « collaboratives » (tables de 4 à 6 places, avec prises électriques judicieusement implantées).

Le mobilier de l'espace de lecture inclut :

- Fauteuils de lecture, assises souples type poufs, accompagnés de luminaires individuels à intensité variable
 - ⇒ Quel nombre prévoir pour ces équipements ?
 - ⇒ Sont ils regroupés au même endroit ou répartis ?
 - ⇒ Quelle ambiance souhaitée ?

Le mobilier des espaces de travail inclut :

- Chaises
- Tables avec blocs prises (1,2m x 0,6m par personne)
- Carrels (1 à 2 places, « bulles » 4 places)
- Alcôves acoustiques
- Places informatiques (individuel ou en binôme)
 - ⇒ Quelle proportion visée entre les espaces « ouvert, en groupe » et les espaces « individuel, de concentration » ?
 - ⇒ Quels souhaits d'aménagement de ces espaces ? Regroupé, réparti entre les rayonnages, position centrale ou en périphérie ?
 - ⇒ Quelle ambiance souhaitée ?

■ Rayonnages

Les rayonnages sont en proposés avec deux typologies :

- Rayonnages hauts dans les fonds spécialisés (jusqu'à 6 étagères)
- Rayonnages bas pour les zones ouvertes, mobiles et modulaires, notamment pour les ouvrages type bandes dessinées

Des codes couleur facilitent l'identification des trois types de collections (fond commun, DSDA, réserves INSPE/IUT). Les circulations sont adaptées aux fauteuils roulants, avec une largeur minimale de 1,40 m.

- Fond commun, comprenant 5 492 exemplaires pour environ 135 mètres linéaires, auxquels s'ajoute une extension de 10 %
- DSDA BU composante, regroupant 4 070 ouvrages pour 100 mètres linéaires, également complétés par une extension de 10 %
- Réserve intégration bibl. INSPE + IUT, comprenant 21 249 exemplaires répartis sur 213 mètres linéaires, auxquels s'ajoutent 8 bacs jeunesse occupant environ 25 m², avec une possibilité d'extension de 10 %.

■ Salle de formation "pédagogie active"

La salle de formation « pédagogie active » peut accueillir jusqu'à 15 personnes et dispose d'un mobilier et des équipements mobiles, permettant de varier facilement les configurations et les postures (conférence, petits îlots, îlot central...). Le mobilier, l'aménagement et la conception participeront de l'esprit d'innovation du lieu (design, matériaux, choix des couleurs, mobilier...).

Cette salle intègre :

- Tables mobiles triangle/trapèze (multiples configurations)
- Chaises
- Plusieurs surfaces d'écriture :
 - Tableaux blancs mobiles,
 - Zones inscriptibles sur les murs (murs écriture en verre)
- Ecrans mobiles tactiles
- Dispositifs de captation et/ou de visio-conférence
- Réseaux et prises de courants en nombre suffisants et répartis judicieusement

■ Salle de travail en autonomie 4 personnes

Ces 4 salles sont prévues pour accueillir un petit groupe de 4 personnes.

Elle est équipée d'un écran, de prises réseau et de l'accès VPN. Elle bénéficie d'un système de réservation (application ADE) permettant la planification du temps de travail des étudiants et le suivi des usages.

Elle disposera du même mobilier (tables, chaises) que l'espace de travail du volume principal.

■ Salle de travail en autonomie 8 personnes

Ces 4 salles sont prévues pour accueillir un groupe de 8 personnes.

Elle est équipée d'un écran, de prises réseau et de l'accès VPN. Elle bénéficie d'un système de réservation (application ADE) permettant la planification du temps de travail des étudiants et le suivi des usages.

Elle disposera du même mobilier (tables, chaises) que l'espace de travail du volume principal.

■ Bureau permanence Centre de santé de Valence

Le bureau de permanence est conçu pour accueillir les interventions du Centre de santé et du CIO SUP. Il permet d'assurer des rendez-vous individuels tout en garantissant un haut niveau de confidentialité, pour un usage ponctuel ou régulier.

Il est équipé d'un poste de travail avec une chaise de bureau pour l'intervenant et deux chaises pour les visiteurs.

■ Bureau banalisé Services mutualisés

Le bureau banalisé constitue un bureau destiné aux entretiens étudiants, aux permanences des services ISSO ou de la Direction de la vie étudiante. Il peut être utilisé par différents services selon les périodes et les nécessités.

Il est équipé d'un poste de travail avec une chaise de bureau pour l'intervenant et deux chaises pour les visiteurs.

Des assises pourront être prévu à proximité de l'accès pour matérialiser un espace d'attente.

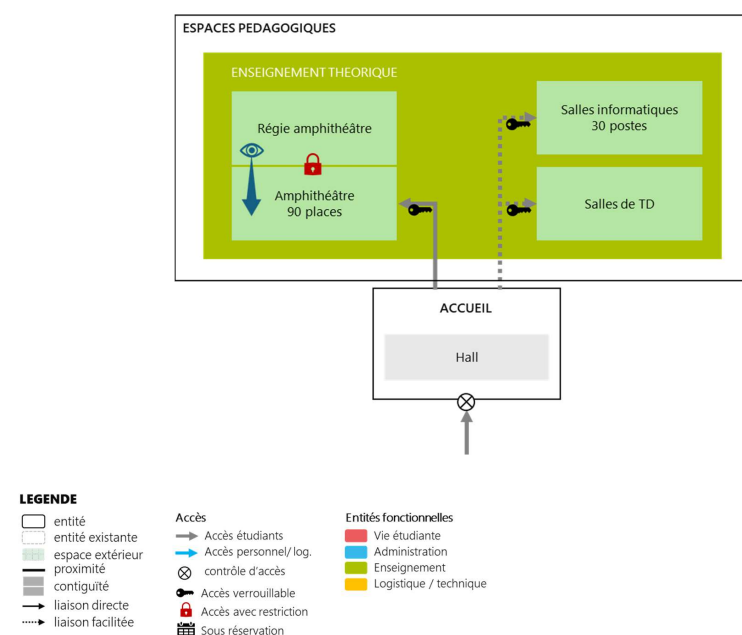
7.3.3 - Espaces pédagogiques

Les espaces pédagogiques sont principalement dédiés au Master IN en raison des équipements spécifiques implantés (informatique, réseaux).

RAPPEL DES SURFACES

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ESPACES PEDAGOGIQUES 414 m²				
Enseignement théorique				414 m²
Salle de TD Master IN	36	3	54 m ²	162 m ²
Salle informatique Master IN	30	2	75 m ²	150 m ²
Amphithéâtre 90 places MIN	90	1	102 m ²	102 m ²
Régie amphithéâtre	12	1	pm	compris ci-dessus

SCHEMA FONCTIONNEL



Ce pôle comprend :

7.3.3.1 - ENSEIGNEMENT THEORIQUE

■ Salle de TD Master IN

D'une capacité de 36 personnes, c'est un espace pédagogique modulable disposant d'un mobilier flexible et reconfigurable, ainsi que d'un équipement audiovisuel complet pour les cours hybrides et les travaux de groupe. L'acoustique et l'éclairage sont optimisés pour garantir confort et polyvalence d'usage. La salle permet d'adapter rapidement la configuration aux besoins spécifiques des disciplines accueillies.

Ces salles de TD pourront être utilisées par d'autres composantes (mercredi).

■ Salle informatique Master IN

Chaque salle informatique dédiée au Master IN est dimensionnée pour 30 étudiants.

Ces salles sont équipées de postes informatiques fixes, d'un système de projection de type Speechi ou vidéoprojecteur, ainsi que de tableaux blancs. Chaque poste dispose d'un écran rétractable.

Elles nécessitent l'installation de logiciels spécifiques et accueillent des données et informations confidentielles liées à des partenaires industriels (EDF, Orano, etc.).

Les salles permettent également un travail en libre-service, réservé exclusivement aux étudiants du Master IN.

L'implantation du mobilier est pensée pour laisser circuler l'enseignant et permettre un accompagnement rapproché des étudiants.

■ Amphithéâtre 90 places Master IN

Cet amphithéâtre est destiné à accueillir des cours en configuration magistrale, notamment pour une promotion complète de L2 STAPS, deux demi-promotions de L1, ainsi que des examens, dont ceux du M2 Master IN en configuration alternée (1 étudiant sur 2). Il peut également être utilisé pour des représentations ou événements.

L'aménagement doit prévoir un espace suffisant entre le tableau et le premier rang, afin de garantir une bonne visibilité, la circulation des enseignants et l'adaptation à des usages variés. Le bureau de l'enseignant sera déplaçable pour permettre certains usages (représentations, événements).

Il est équipé d'une scène large, permettant l'installation d'un bureau mobile et offrant un espace dégagé entre le tableau et le premier rang.

Les sièges sont disposés pour optimiser la visibilité et l'audition, avec une acoustique renforcée et une installation audiovisuelle adaptée aux examens, conférences ou représentations.

Un équipement de projection grand format et un système audio/captation performant (enceintes, micro, visio...) sont à prévoir.

L'accessibilité PMR devra être garantie pour l'ensemble des usagers, enseignants comme étudiants.

■ Régie amphithéâtre

La régie de l'amphithéâtre constitue l'espace dédié à l'exploitation technique des séances (cours magistraux, examens, conférences, captations et événements). Elle permet au personnel habilité de piloter, superviser et sécuriser l'ensemble des équipements audiovisuels, d'éclairage et de sonorisation, ainsi que les fonctions de diffusion et d'enregistrement.

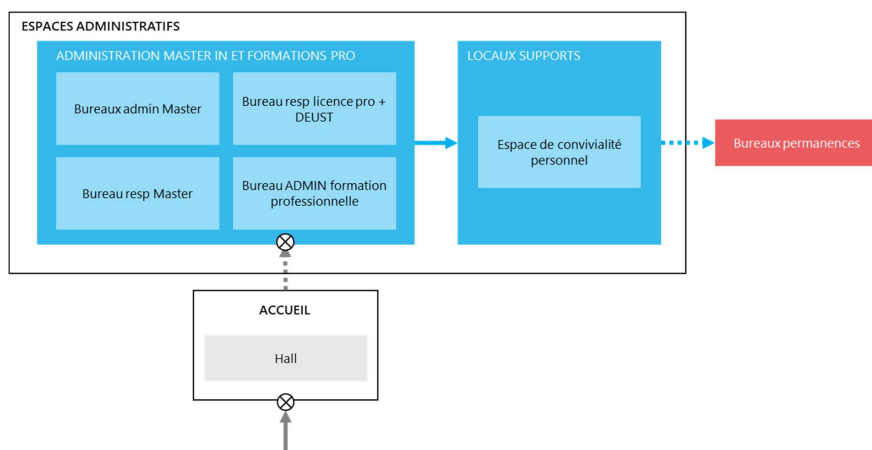
La régie est implantée de manière à garantir une visibilité directe sur la salle et sur la scène, tout en limitant les nuisances sonores et lumineuses pour le public. Elle intègre un poste opérateur ergonomique avec un plan de travail technique et des baies informatiques.

7.3.4 - Espaces administratifs

RAPPEL DES SURFACES

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ESPACES ADMINISTRATIFS				96 m²
Administration master IN et formations pro				81 m²
Bureau admin Master	2	2	12 m ²	24 m ²
Bureau- resp master	5	1	25 m ²	25 m ²
Bureau - resp licence pro + DEUST	3	1	20 m ²	20 m ²
Bureau ADMIN formation professionnelle	1	1	12 m ²	12 m ²
Locaux supports				15 m²
Sanitaires du personnel		1	pm	pm
Espace de convivialité personnel	13	1	15 m ²	15 m ²

SCHEMA FONCTIONNEL



LEGENDE

entité	Accès	Entités fonctionnelles
entité existante	→ Accès étudiants	Vie étudiante
espace extérieur	→ Accès personnel/ log.	Administration
proximité	⊗ contrôle d'accès	Enseignement
contiguïté	→ Accès verrouillable	Logistique / technique
liaison directe	→ Accès avec restriction	
liaison facilitée	→ Sous réservation	

Ce pôle comprend :

7.3.4.1 - ADMINISTRATION MASTER IN ET FORMATIONS PRO

■ Bureau admin Master

Il s'agit de deux bureaux administratifs avec la possibilité d'accueillir un visiteur au bureau

Equipement par bureau : 1 poste de travail, 1 chaise visiteur, rangements individuels et connexion informatique complète. Le bureau offre un environnement lumineux, confortable et propice à la gestion administrative.

■ Bureau – resp Master

Il s'agit d'un bureau partagé administratif avec 5 postes de travail.

Equipement : 5 postes de travail, rangements individuels et connexion informatique complète.

■ Bureau – resp licence pro + DEUST

Il s'agit d'un bureau partagé administratif avec 3 postes de travail.

Equipement : 3 postes de travail, rangements individuels et connexion informatique complète.

■ Bureau ADMIN formation professionnelle

Il s'agit d'un bureau administratif pour la formation professionnelle

Equipement : 1 poste de travail, 1 tableau blanc mural, rangements individuels et connexion informatique complète. Le bureau offre un environnement lumineux, confortable et propice à la gestion administrative.

7.3.4.2 - LOCAUX SUPPORTS

■ Sanitaires du personnel

Le projet sera conforme au Code du travail et à la réglementation accessibilité handicapé.

La répartition Hommes / Femmes est à respecter.

■ Espace de convivialité personnel

La salle de convivialité sera positionnée de manière centrale, en interface entre les bureaux du master IN et les bureaux de permanence / learning center.

Elle sera équipée d'un plan de travail avec évier et pourra accueillir un à deux réfrigérateurs ainsi qu'un à deux micro-ondes.

Un aménagement soigné sera prévu afin de garantir un espace convivial, fonctionnel et agréable à l'usage.

7.3.5 - Espaces supports

RAPPEL DES SURFACES

local	Capacité	nombre	surface unitaire	surface totale
ESPACES SUPPORTS				
Sanitaires étudiants		1	pm	pm
Local ménage		1	8 m ²	8 m ²
Déchets courants		1	8 m ²	8 m ²

Ce pôle comprend :

7.3.5.1 - ESPACES SUPPORTS

■ Sanitaires étudiants

Des blocs sanitaires seront répartis judicieusement dans les étages.

■ Local ménage

Le local ménage est un espace dédié au stockage et à l'entretien du matériel de nettoyage utilisé pour le bâtiment. Il permet le rangement des chariots de ménage, des balais, seaux, aspirateurs et produits d'entretien.

Le local est équipé d'un point d'eau avec évier de service, d'un système de vidange, de rayonnages adaptés au stockage sécurisé des produits, ainsi que de crochets muraux. Il est conçu pour un usage fréquent, avec des revêtements résistants à l'humidité et faciles à nettoyer.

Un local ménage relais est à prévoir à l'étage si la distance depuis le local du RDC via l'ascenseur est trop importante.

■ Déchets courants

Le local déchets courants est destiné au regroupement temporaire des déchets produits par les usagers et les services du bâtiment. Il permet le stockage des bacs de collecte avant évacuation vers le point de collecte.

Le local est facilement accessible depuis les circulations et rapidement vers l'extérieur. Il est équipé de bacs adaptés au tri des déchets, d'un sol résistant et lavable, et d'une ventilation permettant d'éviter les nuisances olfactives. L'aménagement garantit une manipulation simple.

7.3.1 - Espaces extérieurs

Le projet d'aménagement du Parc est hors périmètre du présent programme.

Seuls les abords immédiats du bâtiment doivent être prévus en cohérence avec le plan d'aménagement paysagé global : accès et connexions piétonnes, raccordements aux réseaux VRD et RCU, traitements de surface, accès réglementaires pompier, bassin de rétention, etc.

Commenté [ML3]: Création d'un local vélo extérieur indiqué dans le tableau de surfaces > volonté de le sortir et le traiter dans l'opération d'aménagement ?